

REVUE
DU
Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

VOLUME VINGTIÈME

1904

BX
3601
12489
70
1904

BIBLIOTHEQUE
PECHE
DIETIE



PUBLIÉE PAR LES FRÈRES-MINEURS
DU CANADA
HONORÉE DE LA BÉNÉDICTION
DE SA SAINTETÉ LÉON XIII



AVEC L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAINÉ
ET DES SUPÉRIEURS DE L'ORDRE

Protestation : Les Rédacteurs de la *Revue du Tiers-Ordre
et de la Terre-Sainte* déclarent vouloir se conformer entièrement
aux prescriptions du Pape Urbain VIII dans sa Constitution
Sanctissimus.

ÉSAINÉ

s-Ordre
entière-
stitution



NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

XX^{me} ANN



1904

Revue

L'a
Con
Un
Act
Il p

Mai
Sou
— C
Et r
Un

Hon
Car

Int
Mo
Ton

XX^{me} ANNÉE

1^{er} JANVIER



1904

N° 1

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Volez, volez mes vœux !

En ces jours de si « douce » fête,
Sans craindre les vents de tempête,
Volez, volez, mes vœux,
Vers ceux à qui l'amour m'enchaîne ;
A travers flots, à travers plaine,
Envolez-vous près d'eux
Et leur dites que je les veux
Heureux !

* *

L'an qui se meurt, un jour, fit couler bien des larmes :
Comme un vaillant héros qui tombe sous les armes,
Un auguste Pontife, autre « Léon-le-Grand,
Achevait ici-bas sa carrière féconde :
Il partit pour les Cieux en bénissant le monde,
De sa prison du Vatican.

Mais voici que du sein de la Rome éternelle,
Soudain s'est fait entendre une voix solennelle . . .
— Quand Dieu semble vaincu, c'est alors qu'Il est grand ! —
Et nouveau prisonnier près d'un roi qui le veille,
Un nouveau Christ succède à Celui qui sommeille
Aux sombres voûtes du Latran.

Honneur et gloire à toi, grandiose figure,
Car ton front resplendit d'une auréole pure,
Plus pure que celle des rois ! . . .
Interprète impuissant des fils de saint François,
Mon cœur chante à tes pieds, ô noble Tertiaire,
Ton premier « Jour de l'an » sur l'infaillible Chaire.

Dans les saintes ardeurs d'un filial amour,
De ton règne, ô saint Roi, nous saluons l'aurore ;
Lieutenant sacrosaint de Celui qu'on adore,
Ta voix d'un ciel plus calme annonce le retour :
Pour qu'elle enseigne au monde un Sauveur qu'il ignore,
Père, vivez longtemps au terrestre séjour !

* *

Envolez-vous, mes vœux, de la prison des Papes,
Car nombreuses sont vos étapes ;
Et des jardins du Vatican,
Prenez votre rapide élan !

A tes pieds, Successeur du Séraphin d'Assise,
Nous déposons nos vœux : le Ciel les réalise !
Nous le savons : malgré l'Enfer,
Tu porteras bien haut l'Étendard séraphique
Que tu reçus naguère avec sa gloire antique
Des Louis de Parme et des Lauer !

Et vous, saints Bataillons, composés de mes frères,
Défenseurs de la Foi, du Christ, de ses mystères,
Pour vous mes souhaits de bonheur
Montent fervents vers le Seigneur . . .
Luttez en attendant les palmes éternelles,
Et lorsque l'ennemi lance son : « Qui va là ? »
Jetez-lui votre cri, vaillantes sentinelles :
« Deus meus et omnia ! »

* *

Mais, furieuse, la tempête
Gronde par delà l'Océan,
Et j'y vois en ces jours de fête,
Hélas ! de sombres « jour de l'an. »

Envolez-vous, mes vœux, sur la terre de France,
Où pleurent les « Persécutés ; »
Volez, volez là-bas, où, nourris de souffrance,
J'ai des frères qui sont restés ! . . .

Dieu de la Crèche et du Calvaire,
Adoucis à leurs cœurs l'amertume du fiel,
Donne-leur, baume salulaire,
La force de souffrir en regardant le Ciel !

* *

Sou:

Che:
Part

Oui,
L'in
Et, s

De l
Au t
Qu'i

Et v
Qui

A v
Paix
Bon

Frèr

Fra

A toi mes vœux, noble milice
De la Reine des Cieux :
Tes armes sont le sacrifice
Et l'amour généreux.

Sous le ciel enflammé des déserts de l'Afrique,
Comme aux glaces de l'Amérique,
Chez les Lépoux d'Asie, au milieu des Chinois,
Partout je vous rencontre, ô Filles de François.

Oui, vos cœurs sont plus grands que toutes les misères :
L'indigent, près de vous, n'eut jamais de refus,
Et, soutien du vieillard, vous tenez lieu de mères
A l'orphelin qui n'en a plus.

De l'aube jusqu'au soir et du soir à l'aurore,
Au chevet du mourant je vous retrouve encore !...
Qu'ils sont beaux les trésors d'un dévouement sans fin
Parsemés sur votre chemin !

Et vous, Filles de Claire, ô vierges ignorées
Qui vous sacrifiez pour un monde pécheur,
Sur lui vous tenez suspendues
Aux nues
Les foudres d'un Maître vengeur
Que ses forfaits ont attirées.

A vous toutes, mes Sœurs, paix, bonheur ici-bas :
Paix achetée au prix des plus beaux sacrifices,
Bonheur vrai qui prélude aux suaves délices
D'un ciel qui ne finira pas !

* *

A travers flots, à travers plaine,
Vers d'autres cœurs à qui l'amour m'enchaîne
Volez encor, mes vœux !...
Frères au manteau noir, à la blanche tunique,
En vous disant : « Soyez heureux ! »
François dépose encore au front de Dominique
Son baiser séraphique.

* *

Et vous, pieux Lecteurs,
Dignes fils de l'Eglise,
Vous tous, frères et sœurs
En saint François d'Assise,
Je viens vous murmurer un vieux refrain d'antan :
Dieu veuille vous « bailler bel et bon jour de l'an ! »

O vous qui, revêtus d'une force sublime,
Sur nos autels
Appelez chaque jour la très sainte Victime,
Pain des mortels,
Daigne Jésus, le Divin Maître,
Accroître toujours en vos cœurs
Avec le zèle du saint Prêtre,
L'amour qui fait les vrais vainqueurs.

Tertiaires aimés, dont la tendre assistance
N'attend pas, pour donner, le cri de la souffrance,
Nos cœurs, vous le savez, ne sont point oublieux :
Une prière ardente et les plus purs des vœux
Vous chantent le « merci » de la reconnaissance !

En ces jours où le Ciel prodigue ses bienfaits,
Voyez : l'Enfant-Jésus sourit à nos souhaits ;
A la Crèche où vers l'homme un Homme-Dieu s'incline,
Noël, pour vous bénir, étend sa main divine.

Au bien-aimé Sauveur Jésus,
A sa Mère Marie,
Pour nous demandez, je vous prie,
Leurs aimables vertus.
Ainsi dans la même prière,
Nous resterons unis
Toujours, toujours sur cette terre,
Jusques en Paradis.

* *

Aux voûtes éternelles,
Anges resplendissants,
Emportez sur vos ailes
Ma prière et mes chants ;
Vous les redirez : vos voix sont si belles !
Ainsi mêlés par vous à l'Hosanna des Cieux,
Noël, dans son berceau, les entendra bien mieux !

LA REVUE DU TIERS-ORDRE.



T. R. P. GÉNÉRAL DENIS SCHULLER



drale de la ville
Honoré Bindon
paroisse deux t
quelles il donna

Nos lecteurs
puis patriarche
Tiers-Ordre de s
C'est alors qu'il
ment dont nou
Tertiaires de le
cette nouvelle a
par notre R^{me} P
avons l'intention
gnage de notre f

au vén

Dans son enc
l'occasion du se
N. S. P. le pape
apostolat civil e
dont il recomma
blissement de la
l'esprit de saint
prit de cette Règ
les maux dont n

Pie X et le Tiers-Ordre.



DÉJA nos chers Tertiaires ont appris de nous que le successeur de Léon XIII est, comme son prédécesseur, membre du Tiers-Ordre franciscain et par là enfant du Séraphique Patriarche. Il en a revêtu les humbles livrées, en l'année 1870, alors qu'il était curé de Salzano. Il prêchait le carême à la cathédrale de la ville épiscopale, quand il fut reçu par M. le chanoine Honoré Bindoni, Directeur du Tiers Ordre. Il avait établi dans sa paroisse deux fraternités, l'une de femmes, l'autre d'hommes, auxquelles il donnait tous ses soins.

Nos lecteurs savent également que devenu évêque de Mantoue, puis patriarche de Venise, le cardinal Sarto continua à entourer le Tiers-Ordre de sa sollicitude et à en porter l'habit sous la pourpre. C'est alors qu'il publia pour recommander le Tiers-Ordre un mandement dont nous avons déjà publié un extrait. Il sera utile à nos Tertiaires de le lire en entier, nous le reproduisons donc au début de cette nouvelle année. En le faisant, nous déférons au conseil donné par notre R^me Père Général à toutes les Revues franciscaines et nous avons l'intention d'offrir à notre bien-aimé Pontife Pie X un témoignage de notre filial respect.

LE PATRIARCHE DE VENISE

au vénérable Clergé et aux bien-aimés fidèles de
l'Archidiocèse, salut et bénédiction.

Dans son encyclique *Auspicato*, publiée le 17 septembre 1882, à l'occasion du septième centenaire de la naissance de saint François, N. S. P. le pape Léon XIII exalte en termes chaleureux le grand apostolat civil et religieux accompli par le Tiers-Ordre franciscain dont il recommande la propagation. En effet, si, au milieu de l'affaiblissement de la foi et de la corruption des mœurs du XIII^e siècle, l'esprit de saint François a opéré une rénovation salutaire, dans l'esprit de cette Règle se trouve le remède radical, pratique et sûr à tous les maux dont nous gémissons aujourd'hui encore.

« Attendu, dit Léon XIII dans cette encyclique, que l'esprit essentiellement chrétien de saint François se prête à merveille aux besoins de tous les temps et de tous les lieux, il n'y a pas de doute que les institutions franciscaines ne rendent de très grands services même à notre époque, d'autant plus que le caractère de notre siècle rappelle, à plus d'un égard, le caractère des temps de saint François. Comme au XIII^e siècle, la divine charité s'est fort refroidie dans bien des cœurs ; et il y a, soit par ignorance, soit par négligence, un grand relâchement dans l'accomplissement des devoirs du chrétien. Emportés par le même courant des opinions et par des préoccupations semblables, que de chrétiens de nos jours passent leur vie à la recherche avide du bien-être et du plaisir ! Énergés par le luxe, ils dissipent leur bien et convoitent celui d'autrui ; ils exaltent le nom de fraternité universelle, mais c'est plus en paroles qu'en pratique : l'égoïsme les absorbe et la vraie charité pour les petits et pour les pauvres diminue chaque jour.

« Au temps de saint François, l'erreur multiple des Albigeois, soulevant les foules contre le pouvoir de l'Eglise, avait troublé l'Etat en même temps qu'elle ouvrait la voie à un certain *Socialisme*. De même aujourd'hui, les fauteurs et les propagateurs du *Naturalisme* se multiplient ; ils rejettent opiniâtrement la soumission due à l'Eglise ; et, par une conséquence nécessaire, ils vont jusqu'à méconnaître la puissance civile elle-même ; ils approuvent les violences et les séditions dans le peuple ; ils mettent en avant le partage des biens ; ils flattent les convoitises des prolétaires ; ils ébranlent les fondements de l'ordre civil et domestique.

« Au milieu de tant et de si grands périls, vous comprenez sans doute, Vénérables Frères (1), qu'il y a lieu d'espérer beaucoup des institutions franciscaines ramenées à leur état primitif. Si elles florissaient, la foi, la piété et l'honnêteté des mœurs chrétiennes fleuriraient aussi ; cet appétit désordonné des choses périssables serait mortifié ; et il n'en coûterait pas de réprimer les passions par la vertu, sacrifice que la plupart des hommes considèrent aujourd'hui comme le plus lourd et le plus insupportable. Les chrétiens, unis par les liens de la fraternité, s'aimeraient entre eux, et ils auraient pour les pauvres et les indigents, qui sont l'image de Jésus-Christ, le respect convenable. En outre, ceux qui sont vraiment pénétrés de la religion chrétienne savent, de source certaine, que c'est un devoir de

(1) Le pape Léon XIII s'adressait à tous les évêques du monde catholique.

conscience d'ob
soit en aucune
d'esprit pour ex
violence, l'injust
classes de la sc
constituent les p
tion des rapport
les économistes,
bien établi et a
le riche doit êt
son sort et de s
biens périssables
par la libéralité.

« Telles sont
temps fort à cœ
l'imitation de sa
toujours porté u
aujourd'hui nou
ment les chrétien.
milice de Jésus-C

Or, quoique le
largement répar
bons Vénitiens
mieux faire con
diverses églises
MM. les curés
assemblées, pou
verain Pontife.

Et je fais d'au
répond admirabl
précédentes, à
Christ pour l'im
d'être les copies
merveilleusemen
naissant à Bethlé
et mourant au C
mes dans l'éton
Tertiaire Franci
tout et toujours

l'esprit essen-
le aux besoins
doute que les
vices même à
l'ècle rappelle,
çois. Comme
ans bien des
ce, un grand
chrétien. Em-
réoccupations
leur vie à la
par le luxe, ils
utilisent le nom
en pratique :
ts et pour les

es Albigeois,
troublé l'Etat
socialisme. De
Naturalisme
mission due à
squ'à mécon-
s violences et
partage des
ébranlent les

prenez sans
er beaucoup
nitif. Si elles
chrétiennes
s périssables
passions par
t aujourd'hui
rétiens, unis
t ils auraient
sus-Christ, le
énétrés de la
in devoir de
athotique.

conscience d'obéir aux autorités légitimes et de ne léser qui que ce soit en aucune chose. Rien n'est plus efficace que cette disposition d'esprit pour extirper tous les vices dans leur racine, pour arrêter la violence, l'injustice, l'esprit de révolution et l'envie entre les diverses classes de la société, pour détruire tous ces germes mauvais qui constituent les principes et les éléments du *socialisme*. Enfin la question des rapports du riche et du pauvre, question qui préoccupe tant les économistes, sera parfaitement réglée par cela même qu'il sera bien établi et avéré que la pauvreté ne manque pas de dignité ; que le riche doit être miséricordieux et généreux, le pauvre content de son sort et de son travail, puisque ni l'un ni l'autre n'est né pour ces biens périssables et que l'un doit aller au ciel par la patience, l'autre par la libéralité.

« Telles sont les raisons pour lesquelles nous avons depuis longtemps fort à cœur de voir chacun se proposer, autant qu'il le pourra, l'imitation de saint François d'Assise. Et parce que jadis nous avons toujours porté un intérêt particulier au Tiers-Ordre des Franciscains, aujourd'hui nous saisissons l'occasion favorable pour *exhorter vivement les chrétiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ.* »

Or, quoique le Tiers-Ordre de saint François soit déjà, Dieu merci ! largement répandu dans cette ville (Venise), en vue d'exciter les bons Vénitiens à faire profession de la sainte Règle, il y aura, pour mieux faire connaître celle-ci, des conférences données dans les diverses églises par différents prédicateurs. C'est pourquoi je prie MM. les curés de pousser les fidèles à se rendre à ces religieuses assemblées, pour *répondre ensuite en grand nombre à l'appel du Souverain Pontife.*

Et je fais d'autant plus volontiers cette recommandation, qu'elle répond admirablement à tout ce que j'ai inculqué dans mes Lettres précédentes, à savoir : étudier et connaître Notre-Seigneur Jésus-Christ pour l'imiter. En effet, parmi les saints qui se sont efforcés d'être les copies vivantes et expressives du divin Rédempteur, brille merveilleusement saint François d'Assise, image parfaite de Jésus naissant à Bethléem, travaillant à Nazareth, évangélisant la Palestine et mourant au Calvaire. Si la beauté de cette figure jette les hommes dans l'étonnement et les anges dans des transports de joie, le Tertiaire Franciscain, qui promet solennellement de combattre partout et toujours sous la bannière de Jésus-Christ et d'observer ses

commandements, sera l'apôtre le plus valeureux à attaquer en même temps que les vices régnants tout ce qui peut offenser notre Rédempteur plein d'amour.

Faites-vous donc inscrire dans le Tiers-Ordre, bien-aimés Frères ; et tandis que le matérialisme nous inonde comme un barbare envahisseur, l'imitation de Jésus Christ nous affranchira de son esclavage ; — tandis que le blasphème amoncelle sur nos têtes des nuages chargés de la colère céleste, la prière des humbles et des pénitents nous rendra Dieu propice et favorable ; — tandis que la corruption des mœurs est la ruine de la famille et la peste de la société, la pureté contribuera merveilleusement à sauver l'une et l'autre.

Finalement, si la démagogie, foulant aux pieds tous les saints principes, tentait de secouer le joug de l'autorité civile et de la renverser, l'observation des commandements de Dieu et de l'Eglise qui est exigée et popularisée par le Tiers Ordre, contribuera à rétablir l'édifice social, à régénérer la saine politique, à raffermir les États et à faire revivre, avec l'esprit du christianisme et la pureté des mœurs, la piété, la paix et la prospérité publique et privée.

Du patriarcat de Venise, le 15 mai 1901.

† Joseph card. SARTO, patriarche.

Antoine MARCHIORI, chancelier du Patriarcat.



L'Immaculée-Conception

Nature de ce privilège. — Il est unique et insigne



L'ANNÉE 1904 sera l'année de l'Immaculée-Conception. Le Pape l'a dit, il l'a annoncé au monde. Cette année qui est la cinquantième depuis la définition faite le 8 décembre 1854 doit être toute entière consacrée à la glorification de ce grand privilège de Marie.

A Rome, des comités sont organisés, un grand congrès marial se prépare, auquel sont convoquées toutes les nations du monde et de solennelles manifestations auront lieu pour le 8

décembre. Tout ce qui n'est pas n

Dans tous les lieux où l'on entrera dans ce siècle, également les prières de la Sainte Vierge, les pierres précieuses offertes à Marie, etc.

Dans nos diocèses, que les fidèles participent à la messe votive de la pieuse invocation qui avons recouru à la prière de l'Immaculée-Conception en faveur des âmes en peine, les enseignements de l'Immaculée-Conception.

C'est un vœu que nous ne pouvons pas aussitôt. C'est un défaut d'hymne que nous voudrions qu'on nous en fût dévoué corrépondant, fussent les plus nombreux, qui sous ce glorieux nom : *sub hoc titulo*

D'abord, qu'on nous entende et que nous entendions d'après la définition : « Que la bienheureuse Conception, par un privilège unique, et en vue de sa pureté préservée et totale »

Il y a dans l'histoire de l'Église d'étranges erreurs.

Il en est qui ont été commises dans la naissance même du Saint-Esprit.

(1) Martyrologe r

quer en même
ffenser notre

imés Frères ;
barbare enva-
on esclavage ;
s nuages char-
énitents nous
orruption des
cté, la pureté

ous les saints
e et de la ren-
le l'Eglise qui
era à rétablir
ir les États et
é des mœurs,

atriarcat.



t insigne

ulée-Concep-
cé au monde.
depuis la dé-
loit être tout
de ce grand

sés, un grand
s les nations
u pour le 8

décembre. Toute l'année, des pèlerinages se dirigeront vers Rome qui n'est pas moins la cité de Marie que la cité des Papes.

Dans tous les pays du monde chrétien, les fidèles sont invités à entrer dans ce mouvement à la gloire de Marie. On leur recommande également les pèlerinages aux sanctuaires régionaux et nationaux de la Sainte Vierge. Ils prendront part à l'hommage d'un diadème de pierres précieuses que Pie X veut, au nom du monde catholique, offrir à Marie, en couronnant son image.

Dans nos diocèses, la voix des évêques a déjà retenti : elle convoque les fidèles pour le 8 de chaque mois ou le dimanche suivant à la messe votive chantée en l'honneur de l'Immaculée ; elle recommande la pieuse invocation : « O Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous ! » Elle engage les fidèles à revêtir le scapulaire de l'Immaculée-Conception, appelé le scapulaire bleu, si riche en faveurs spirituelles, enfin elle invite les prêtres à rappeler aux fidèles les enseignements de l'Eglise touchant cet ineffable mystère de l'Immaculée-Conception.

C'est un vœu trop cher à nos cœurs pour que nous n'y répondions pas aussitôt. Chaque mois de cette année notre *Revue* chantera, à défaut d'hymnes, du moins son petit cantique à l'Immaculée. Nous voudrions qu'entre tous les fidèles, les Tertiaires, membres de l'Ordre dévoué corps et âme, dès le début, à l'Immaculée-Conception, fussent les plus fervents et les plus tendrement affectionnés à « Celle qui sous ce glorieux titre est la patronne première de l'Ordre Séraphique : *sub hoc tanto mysterio, Ordinis Seraphici patrona principalis* (1).

D'abord, qu'entendons-nous par ce mot d'Immaculée-Conception et que nous enseigne ce dogme ? Par l'Immaculée-Conception on entend d'après les paroles mêmes de la définition faite par Pie IX : « Que la bienheureuse Vierge a été, dès le premier instant de sa conception, par une grâce singulière et un privilège de Dieu tout-puissant, et en vue des mérites de Jésus-Christ Sauveur du genre humain, préservée et totalement exemptée de la tache du péché originel.

Il y a dans l'esprit de beaucoup d'hommes et même de catholiques d'étranges erreurs sur le compte de ce dogme de notre foi.

Il en est qui veulent y voir une dérogation aux lois de la nature dans la naissance de Marie. Il ne s'agit pas de cela. Jésus seul a été conçu du Saint-Esprit, au sein de Marie, contre toutes les lois de la

(1) Martyrologe romano-séraphique.

nature, mais Marie est née d'Anne et de Joachim d'après les lois naturelles établies par Dieu. »

Il ne faut donc pas mettre sur le même pied la conception de Jésus et celle de Marie. Elles sont immaculées toutes deux, mais pour des raisons infiniment différentes. La conception du Christ opérée tout divinement était exempte du péché originel, nécessairement. La conception de Marie a suivi toutes les lois naturelles, mais par un privilège singulier et une grâce insigne du Très-Haut elle a été préservée des conséquences nécessaires de cette conception : le péché originel.

Ce qui distingue sa conception de la nôtre, c'est donc la suspension non pas des lois naturelles, mais des lois surnaturelles portées par Dieu contre tous les descendants d'Adam. Adam et Eve transmettent à tous les hommes issus d'eux le péché originel. Par le fait qu'on appartient à leur postérité, par un effet de la justice divine et de l'arrêt porté contre eux, on naît pécheur. Dès notre conception, nous sommes, à cause de la tache originelle que nous portons, un objet d'aversion pour Dieu, nous sommes séparés de lui par un abîme, nous lui déplaisons, nous ne sommes pas ses enfants, nous sommes ses ennemis et le démon exerce sur nous son pouvoir. C'est la triste conséquence du péché d'Adam et de sa condescendance envers le démon au jour de la tentation du Paradis terrestre. Or, c'est précisément de cette loi que Marie a été préservée dès le commencement.

Si l'on pouvait parler ainsi, je dirais que le mystère n'est pas en Marie, mais qu'il est en nous. C'est le péché originel qui est le mystère. Dès sa conception, elle est précisément exempte du mystère d'iniquité qui nous enveloppe et nous souille, elle est conçue comme l'auraient été les fils d'Adam sans la faute de leur père, comme Dieu avait décidé d'abord que l'homme naîtrait, dans la sainteté et la justice originelle. Son privilège singulier, c'est donc qu'elle n'est pas enveloppée dans le châtement et que le mystère ne s'accomplit pas en elle.

Voilà donc l'Immaculée-Conception : Marie n'est pas atteinte par la loi qui est portée contre tous les hommes et que l'Apôtre saint Paul énonce ainsi : « Le péché est entré dans le monde par un seul homme et tous les hommes ont péché en un seul. » (1). Ce que Bossuet traduit avec sa grandiose familiarité : « Qui nous engendre nous

(1) Epître aux Romains, v, 12.

tue. Nous re
du corps et la

Nous voyo
qui existe ent
naissance. Jea
mère. (Luc, I,
et naquit en é
l'Écriture a é

Mais cette
non l'absence
après leur con

« dès le premi
Le privilège
par elle seule
fleuve immens
sans exceptior
te, comme aut
devant l'Arche
Alliance, elle
tous les huma
damenta ejus
mes les plus é

Pour l'hum
ainsi régénére
temps où la ju
et la nature vi
de Dieu est re
bénis de la cré
qui portait da
jeune, belle, v
heureuse de se

« L'Eve nou
qui découlent
Elle passe à
souillé par le v

(1) Premier Se

(2) *Antequam*

(3) *Bulle Ineff*

ès les lois na-

tion de Jésus
mais pour des
t opérée tout
ent. La con-
par un privi-
été préservée
ché originel.
la suspension
tées par Dieu
ansmettent à
ait qu'on ap-
et de l'arrêt
n, nous som-
objet d'aver-
me, nous lui
es ses enne-
triste consé-
les démon
icisément de
t.

n'est pas en
i est le mys-
du mystère
ique comme
omme Dieu
ainteté et la
lle n'est pas
complit pas

atteinte par
pôtre saint
par un seul
Ce que Bos-
gendre nous

tue. Nous recevons en même temps et de la même racine, et la vie du corps et la mort de l'âme. » (1)

Nous voyons à présent toute la différence en faveur de Marie qui existe entre elle et quelques personnages sanctifiés dès avant leur naissance. Jean-Baptiste fut rempli du Saint-Esprit, dès le sein de sa mère. (Luc, I, 40) c'est-à-dire qu'il y fut purifié de la tache originelle et naquit en état de grâce. Jérémie suivant une tradition appuyée sur l'Écriture a été l'objet de la même faveur. (2)

Mais cette sanctification anticipée et spéciale suppose l'existence, non l'absence de la tache dont l'un et l'autre prophètes sont lavés après leur conception et dont seule la Vierge Marie est préservée « dès le premier instant de sa conception. » (3)

Le privilège accordé à Marie est donc un privilège unique possédé par elle seule. Depuis Adam et Eve, le péché originel comme un fleuve immense allait souillant toutes les générations et entraînant sans exception tout homme né de la femme. Arrivé à Marie il s'arrête, comme autrefois le Jourdain avait suspendu le cours de ses flots devant l'Arche d'alliance. Marie, en effet, était l'Arche de la nouvelle Alliance, elle devait servir de tabernacle au Dieu vivant ; seule entre tous les humains, Marie est sainte dès sa première origine : *fundamenta ejus in montibus sanctis*. Son point de départ est sur les cimes les plus élevées de la sainteté.

Pour l'humanité tout entière quel beau jour que celui où elle fut ainsi régénérée et ramenée dans la personne de Marie à ces premiers temps où la justice et la sainteté faisaient son ornement et où la grâce et la nature vivaient ensemble dans une parfaite harmonie. L'œuvre de Dieu est restaurée. « La Vierge Immaculée nous ramène aux jours bénis de la création naissante quand Eve, la mère du genre humain qui portait dans son sein tout l'avenir, passait à travers le paradis, jeune, belle, vierge et reine et que le paradis la saluait avec orgueil, heureuse de se sentir foulé par cette créature charmante.

« L'Eve nouvelle est ornée, elle aussi, des dons les plus magnifiques qui découlent de son Immaculée-Conception comme de leur source. Elle passe à travers le monde sans innocence, ravagé par l'erreur, souillé par le vice ; la vision n'en est que plus consolante. En la voyant

(1) Premier Sermon pour la fête de la Conception de la Sainte Vierge.

(2) *Antequam exires de vulva, sanctificavi te* (Jér. 1, 5).

(3) Bulle *Ineffabilis*.

le monde espère, Dieu la trouve belle, il la contemple avec tendresse, il la salue avec enthousiasme : « *Tota pulchra es et macula non est in te.* » Vous êtes toute belle, et il n'y a pas de tache en vous. »

Charmé de sa beauté, il va maintenant accumuler sur elle ses faveurs et elle surpassera presque infiniment la première Eve.

La conception immaculée de Marie est en effet le point de départ des miracles dont elle devait être pétrie. Le lendemain, dit Bossuet, le miracle continue. Sa naissance déconcerte les lois de la nature ; elle ignore la concupiscence, elle est confirmée en grâce et sa vie est exempte des plus légères souillures auxquelles les âmes les plus saintes ne peuvent échapper ; sa raison se développe à l'âge où elle dort encore chez les petits enfants ; sa présentation fait preuve d'un amour précoce qui ne peut s'expliquer que par une action singulière de l'Esprit-Saint ; elle a une virginité féconde, son enfantement est sans douleur et son fils est le fils de Dieu.

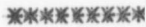
Elle dut mourir cependant, ce que ne devait pas la première Eve, mais sa mort ne fut qu'un sommeil ; dans sa sépulture, la corruption respecta sa chair très pure, elle eut une résurrection anticipée, elle monta en triomphe au ciel portée sur les ailes des Anges ; de là elle règne sur la mort et préside à ses destinées : tout cela est la conséquence de la première grâce de la Conception immaculée. C'est une harmonie totale, qui éclate du berceau à la tombe et qui la rend belle, parfaitement belle, *tota pulchra es*, belle partout et toujours.

Oh ! qu'il est donc juste d'exalter le privilège de l'Immaculée-Conception et pourra-t-on jamais le faire assez ? Qu'il est donc juste de chanter nous aussi le cantique de Dieu lui-même à la gloire de Marie : *tota pulchra es*, vous êtes toute belle, ô Marie, *et macula non est in te* et il n'y a point de tache en vous, *tu gloria Jerusalem*, vous êtes la gloire de Jérusalem : de l'Eglise catholique qui règne au ciel et milite sur la terre. *Tu letitia Israël*, vous êtes la joie d'Israël, du peuple choisi de ceux qui vous aiment, *tu honorificentia populi nostri*, vous êtes l'honneur de notre race, de l'humanité tout entière refaite et régénérée en vous. O Marie, souvenez-vous que vous êtes des nôtres, fille d'Adam comme nous selon la nature, dites à Dieu que vous êtes notre sœur et il aura pitié de nous, pauvres pécheurs, qui avons recours à vous et il nous sauvera : « *Novi mulier quod pulchra sis, dic ergo, obsecro te, quod soror mea sis et bene mihi sit propter te et vivat anima mea !* » Gen., XII, 13.

MARIANUS



Vous



Chapiti

François tou
comme il l'a



Lorsqu'il f
saint, et dit :
« votre amour
« d'affection,
« tache. »

Le bienheu
jours il avait p
la poser sur la
sur la tête de
par l'Esprit-S.
Bernard. »

Alors frère
çois posant sa
ses compagno
« le premier fr
« il résolut de
« quitta très p
« cette raison
« tenu de l'ain
« En conséque
« quiconque s
« comme un a

TE
c tendresse,
la non est in
s. »
elle ses fa-
ve.
nt de départ
dit Bossuet,
la nature ;
e et sa vie
nes les plus
l'âge où elle
preuve d'un
n singulière-
tement est
mière Eve,
a corruption
ticipée, elle
; de là elle
st la consé-
: C'est une
la rend bel-
jours.
aculée-Con-
nc juste de
oire de Ma-
cula non est
n, vous êtes
: au ciel et
d'Israël, du
puli nostri,
tière refaite
êtes des nô-
u que vous
, qui avons
ulchra sis,
ster te et vi-
IANUS



Nouvelles Petites Fleurs Franciscaines



Chapitre xlix. — D'une prédiction du bienheureux François touchant frère Bernard, et comment elle se réalisa comme il l'avait dite.



VERS le temps de sa mort, comme on avait préparé pour le bienheureux François un certain mets délicat, le bienheureux se souvint du frère Bernard, le premier frère qu'il reçut dans l'Ordre, et dit à ses compagnons : « Ce mets est bon pour le frère Bernard », et il le fit appeler aussitôt près de lui.

Lorsqu'il fut venu, frère Bernard s'assit à côté du lit où gisait le saint, et dit : « Père, je vous conjure de me bénir et de me témoigner votre amour. Je crois en effet que si vous me donnez une marque d'affection, Dieu lui-même et mes frères aussi m'aimeront davantage. »

Le bienheureux François ne pouvait le voir, car depuis plusieurs jours il avait perdu la lumière de ses yeux, et étendant la main il crut la poser sur la tête de frère Bernard assis auprès de lui, mais la posa sur la tête de frère Egide qui était le troisième frère. Instruit aussitôt par l'Esprit-Saint, il dit : « Non, ce n'est pas la tête de mon frère Bernard. »

Alors frère Bernard s'approcha davantage, et le bienheureux François posant sa main sur la tête du frère pour le bénir, il dit à un de ses compagnons d'écrire ses paroles que voici : « Frère Bernard est le premier frère que le Seigneur m'a donné. Dès le commencement il résolut de pratiquer la perfection du saint Evangile, et il s'en acquitta très parfaitement en distribuant ses biens aux pauvres. Pour cette raison et pour bien d'autres prérogatives qu'il possède, je suis tenu de l'aimer plus que tout autre Frère de l'Ordre, quel qu'il soit. En conséquence je veux et j'ordonne autant que je le puis, que quiconque sera ministre général chérisse frère Bernard et l'honore comme un autre moi-même. De plus, que les ministres et les frères de

« la religion tout entière le considèrent comme s'il tenait ma place. »

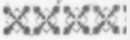
Cette bénédiction consola beaucoup le frère Bernard et les autres frères. Pensant à la très haute perfection de frère Bernard, le bienheureux François fit encore cette prophétie à son sujet, en présence de plusieurs frères : « Je vous l'assure, plusieurs démons des plus « grands et des plus rusés ont été envoyés pour tourmenter frère Ber- « nard, et ils l'accablent de tentations et de tribulations en grand nom- « bre. Mais vers la fin de sa vie, le Seigneur miséricordieux le déli- « vrera de toute tentation et tribulation, alors son esprit et son corps « jouiront d'une paix et d'une consolation si grandes que tous les frè- « res qui verront ces choses seront dans l'admiration et y verront une « grande merveille et, lorsque le frère s'envolera vers Dieu, il ne ces- « sera de jouir de cette paix et de cette consolation du corps et de « l'esprit. »

Toutes ces choses s'accomplirent à la lettre dans la personne de frère Bernard, au grand ravissement de tous les frères qui avaient entendu la prophétie du bienheureux François. En effet, durant sa dernière maladie, le frère Bernard jouit d'une telle paix et d'une si grande consolation de l'esprit, qu'il ne voulait pas se coucher, et s'il se couchait, il demeurait toujours comme assis sur son lit ; aucune vapeur, pas même la plus subtile ne parvenait à son cerveau, de manière à l'endormir ou à l'agiter de la moindre pensée étrangère, qui pût faire obstacle à sa méditation des choses divines.

Cependant si cela lui arrivait, il se levait aussitôt et s'examinait : « que s'est-il passé ? » disait-il, « Pourquoi ai-je eu cette pensée ? » Il ne voulait accepter aucun remède, et il disait à quiconque lui en offrait : « Veuillez ne pas me troubler. »

Encore, afin de pouvoir mourir plus libre et plus tranquille, il se remit du soin de son corps entre les mains d'un certain frère qui était médecin. « Je ne veux plus, dit-il, m'inquiéter du boire et du manger, je vous remets cet office ; ce que vous me donnerez je l'accepterai, si vous ne me donnez rien, je ne réclamerai pas. » Dès le début de sa maladie, il voulut avoir toujours un prêtre à ses côtés jusqu'à l'heure de sa mort, et quand le souvenir d'une faute qui avait chargé sa conscience se présentait à son esprit, aussitôt il se confessait.

Après sa mort, il devint tout blanc, son corps resta flexible et il paraissait tout souriant. Il était certainement plus joli qu'avant sa mort et sa vue charmait davantage les Frères ; on aurait dit réellement un saint qui souriait.



mêmes pour science, si nous et prévarication de l'Hé

Avant de nous : nous les quitterons quent. Notre rudes et labo

D'abord où sommes au pagnes d'Ephraïm est la tribu à laq d'une montag le nom d'une

Nous ne p différents nor pour déplaire l'Egyptienne sé et Ephraïm point de se c amena ses deu du pouvoir q



Les Montagnes de la Bible



Les Monts Ephraïm



L faut remonter au mois d'août, de l'année dernière pour retrouver, Chers Lecteurs, le dernier pèlerinage que nous avons fait en cet Orient si merveilleux, si riche en souvenirs sacrés et poétiques. Nous avons gravi alors tour à tour le Garizim et l'Hébal, c'est-à-dire le mont des malédictions et celui des bénédictions. Nous sommes restés sur ces hauteurs, saisis de respect et d'épouvante devant des clameurs si solennelles et comme forcés de rentrer en nous-mêmes pour nous demander, chacun devant Dieu et devant sa conscience, si nous sommes les fils de bénédiction ou bien si, coupables et prévaricateurs, nous ne sommes pas plutôt les enfants de malédiction de l'Hébal.

Avant de descendre de ces sommets, jetons un regard autour de nous : nous sommes dans une vraie chaîne de montagnes, nous ne les quitterons pas sans leur avoir demandé les souvenirs qu'elles évoquent. Notre course ne sera pas très longue ; mais nos ascensions rudes et laborieuses ne sont pas terminées, elles vont reprendre.

D'abord où sommes-nous ? Quelles sont ces montagnes ? Nous sommes au pays d'Ephraïm et toute cette chaîne s'appelle les montagnes d'Ephraïm, dites-vous ; mais encore qu'est-ce qu'Ephraïm ? Ephraïm est tout à la fois le nom d'un des fils de Joseph, le nom de la tribu à laquelle il a donné naissance, le nom d'une ville, puis d'une montagne, puis encore d'une forêt de Palestine, enfin même le nom d'une porte à Jérusalem.

Nous ne pouvons pas faire l'historique des faits rattachés à ces différents noms. Toutefois un coup d'œil rétrospectif ne sera pas pour déplaire à nos amis, les Lecteurs de la *Revue*. De son épouse, l'Égyptienne Aseneth, le patriarche Joseph avait eu deux fils Manassé et Ephraïm. Joseph voyant son père Jacob devenu vieux sur le point de se coucher dans la tombe pour se réunir à ses pères, lui amena ses deux enfants pour qu'il les bénît. Le saint vieillard, usant du pouvoir qui lui appartenait en vertu des promesses divines, les

adopta comme ses fils, afin qu'ils formassent, non deux branches d'une même tribu, mais deux tribus distinctes, au même titre que ses premiers-nés, Ruben et Siméon. Dans le but de maintenir à Manassé son droit d'aïnesse, Joseph avait eu soin de placer ses enfants devant Jacob, de manière que l'aîné pût recevoir l'imposition de la main droite. « Et ayant mis Ephraïm à sa droite, c'est-à-dire à la gauche de Jacob, et Manassé à sa gauche, c'est-à-dire à la droite de son père, il les approcha tous deux de Jacob ; lequel, étendant sa main droite, la mit sur la tête d'Ephraïm, qui était le plus jeune et mit sa main gauche sur la tête de Manassé, qui était l'aîné, croisant ainsi les mains. » (Gen. XLVIII. 13. 14.) Puis il les bénit. Mais Joseph contristé « prenant la main de son père, tâcha de la lever de dessus la tête d'Ephraïm, pour la mettre sur la tête de Manassé » lui rappelant que celui-ci était le premier-né. Jacob refusa en disant : « Je sais, mon fils, je sais ; lui aussi sera chef de peuples et sa race se multipliera ; mais son frère, qui est plus jeune, sera plus grand que lui et sa prospérité se multipliera dans les nations. » Jacob les bénit donc alors et dit : Israël sera béni en vous, et on dira : Que Dieu vous bénisse comme Ephraïm et Manassé ! Ainsi il mit Ephraïm avant Manassé. » (Gen. XLVIII. 17. 20.)

Ephraïm donna donc son nom et sa vie à l'une des douze tribus d'Israël qui occupa dans la suite un territoire assez étendu entre Dan et Benjamin au Sud, Manassé au Nord, la Méditerranée à l'ouest et le Jourdain à l'est.

C'est à travers cette contrée que court la chaîne des Monts Ephraïm dans laquelle nous sommes engagés. D'une façon générale, Ephraïm désigne ici la moitié septentrionale du massif qui court de l'ouest à l'est entre la Méditerranée et le Jourdain, depuis le sud de la Palestine, jusqu'à la plaine d'Esdreton, l'autre moitié au sud s'appelle « Montagne de Juda ». Ce district était aussi nommé Montagne d'Israël ou encore Montagne d'Amalec. Il comprenait dans ses limites les villes suivantes : Thamnath-Saraa, Sichem, Gabaath de Phinéas, Béthel Samir, Ramathaim-Sophim. Comme c'était une tribu nombreuse et vaillante, aguerrie dans ses montagnes, Aod le Juge y fit retentir, par le son de la trompette, l'appel aux armes pour marcher contre les Moabites (Jud. III. 27.)

Gédéon y envoya de même des courriers pour convoquer le peuple contre les Madianites (Juges VII. 24.) C'est là que demeuraient Michée dont l'histoire est racontée au livre des Juges (XVII.) et le

lévite dont aussi qu'éta

Dans ces bres. Outre sif tout enti belle chain environ 17 toire qui s vent les soi devint l'Or

Nous en sera certain plus pieux.

Pour avo faudrait enc Amri, bâtit chem ; la tague d'Epl

Les mon l'un de ces l son père, se the sous le

Il n'est as tant de lutte que du déno hommes en était sur el Habiles arc souvent vict merveilles i qu'aucune a fut cause qu malédictions anathèmes.

Ne citons « pleine d'o « fait leur fa : « grasse et q « d'orgueil d

lévite dont la femme fut victime des habitants de Gabaa ; c'est là aussi qu'était Séba, fils de Bochri, qui se révolta contre David.

Dans ces montagnes d'Ephraïm se trouvent plusieurs sommets célèbres. Outre le Garizim et l'Hébal que nous avons visités, c'est le massif tout entier du Carmel appelé de nos jours le *Djebel-Mâr-Elias* : belle chaîne de montagnes allant du sud-est au nord-ouest. Elle a environ 17 milles de long sur 5 de large et se termine par un promontoire qui se prolonge jusque dans la Méditerranée. C'est là que vivent les souvenirs d'Elie et d'Elisée et de leur famille religieuse qui devint l'Ordre des Carmes ou du Carmel.

Nous en ferons la visite plus tard et, de tous nos pèlerinages, ce sera certainement un des plus intéressants, des plus beaux et des plus pieux.

Pour avoir une idée complète de cette chaîne pittoresque il nous faudrait encore gravir ici la montagne de Samarie où le roi d'Israël, Amri, bâtit la ville du même nom ; puis le Tsalmon, près de Sichem ; la montagne de Gahas ; le mont des Amalécites ; la montagne d'Ephron et enfin la montagne de Béthel.

Les monts d'Ephraïm sont en général bien boisés et c'est dans l'un de ces bois que le malheureux Absalon, fils ingrat révolté contre son père, se trouva pendu par les cheveux aux branches d'un térébinthe sous lequel il passait fuyant les armes victorieuses de son père.

Il n'est assurément pas de montagnes dans la Bible témoins d'autant de luttes et de combats que les Montagnes d'Ephraïm. A l'époque du dénombrement dans le désert, la tribu ne comptait que 40000 hommes en état de porter les armes. Mais la bénédiction de Jacob était sur elle et bien vite le nombre en augmenta prodigieusement. Habiles archers, les enfants d'Ephraïm étaient toujours en guerre, souvent victorieux. Que de succès ils auraient remportés, que de merveilles ils auraient opérées s'ils avaient su rester fidèles. Mais plus qu'aucune autre tribu, Ephraïm se livra au culte des idoles, ce qui fut cause que pour elle les bénédictions de Jacob se changèrent en malédictions. Il faut entendre les prophètes lancer contre elle leurs anathèmes.

Ne citons qu'Isaïe, (xxviii. 1 et 3.) : « Malheur à la couronne « pleine d'orgueil, aux ivrognes d'Ephraïm, à la fleur passagère qui « fait leur faste et leur joie : à ceux qui habitent au haut de la vallée « grasse et que les fumées du vin font chanceler. . . . la couronne « d'orgueil des ivrognes d'Ephraïm sera foulée aux pieds. »



Grand Dieu ! qu'il y a loin des souhaits de Jacob aux imprécations d'Isaïe !

Ah ! qu'il y en a dans la vie, des âmes et dans l'histoire, des peuples bénis d'abord comme Ephraïm et plus tard maudits, parce que devenus prévaricateurs comme lui. Vous-mêmes, chers Tertiaires, vous avez été bénis de Dieu et de saint François, autre Jacob, tous, comme les enfants d'Ephraïm vous êtes appelés à la lutte, à de glorieux combats contre Satan, le monde et nous-mêmes. La guerre, à certaines heures est dure, pénible : se donner en bons chrétiens, en vrais Tertiaires à une époque ivre d'orgueil et de sensualisme, exige du courage et de la force. Aussi ne sommes-nous pas seuls dans la lice : la croix est notre étendard, Jésus est notre chef, notre capitaine invincible, saint François en est le héraut et le porte-voix. Ne désertons pas notre drapeau et la victoire est à nous.

Mais prenez garde ! Plus le Bon Dieu vous a aimés et plus votre châtement serait terrible si vous alliez, nouveaux Ephraïmites, boire à la coupe de toutes les ivresses, l'amour de vos aises, la satisfaction de toutes les jouissances ; bientôt, semblables aux fumées du vin, les fumées de toutes les passions vous aveugleraient en amassant sur vos têtes le flot des malédictions divines. Pourquoi des nations hier encore si prospères sont elles aujourd'hui sur le penchant de leur ruine ? . . . Pourquoi l'étoile de Napoléon I^{er} a-t-elle pâli ? pourquoi Sainte-Hélène après Austerlitz ? *Vae coronae superbiae !* malheur à la couronne d'orgueil, elle sera foulée aux pieds. Malheur aux peuples privilégiés de Dieu, lorsqu'ils en viennent ensuite à imiter les infidélités et les excès de débauche d'Ephraïm qui s'est livrée à la bonne chère, à l'ivrognerie et à tout ce qui s'en suit. Quelles réflexions amères ne faudrait-il pas faire ici sur des nations, sur des familles, sur des personnes que nous aimons !

Chers Lecteurs, au souvenir d'Ephraïm, en face de ses montagnes, en redisant ses gloires, puis ses désastres et les malédictions qui pèsent sur elle, faites réflexion sur vous-mêmes et sur les vôtres. N'y a-t-il pas à l'horizon plus d'un point noir, plus d'un danger qui doivent nous faire songer aux malheurs d'Ephraïm. Comment nommez-vous cette recherche partout effrénée du plaisir, comment nommez-vous cette soif de confortable, le luxe ruineux pour la vertu, plus encore que pour la fortune ; oui, comment nommez-vous cet égoïsme partout érigé en système, égoïsme qui divinise l'homme et lui fait prendre la place de Dieu dans ses propres préoccupations ; je le dirai, oui,

comment nom
de nos jours ta

Tout cela, (d'Ephraïm et si chrétien, par l' parfaitement, d

Soyons plus : sons contre le sa Loi ; par le et sauvons-nou Demandons





lui-même dan
Son Eminenc
mémorable s
de la Congrè
ment aux vot
vertus pratiq
du décret ser

de l'héroïne.
deuxième co
moins ont ét

Allocutio
l'allocution pi
son premier

comment nommez-vous cette intempérance, cette ivrognerie qui fait de nos jours tant de victimes et produit tant de ravages ?

Tout cela, Chers Lecteurs, c'est la reproduction des apostasies d'Ephraïm et si la conversion, si la réforme sociale ne se fait par l'esprit chrétien, par l'action chrétienne que le Tiers-Ordre synthétise si parfaitement, demain ce sera la ruine et le châtement.

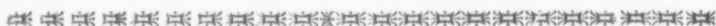
Soyons plus sages et plus énergiques qu'Ephraïm ; désormais, réagissons contre le mal qui partout nous envahit. Revenons à Dieu et à sa Loi ; par le Tiers-Ordre préservons la société, relevons nos familles et sauvons-nous nous-mêmes.

Demandons-le par saint François !

FR. GASTON, O. F. M.



Nouvelles de Rome



La cause de Jeanne d'Arc. — Bonne nouvelle pour les Tertiaires. Notre héroïne lorraine Jeanne d'Arc approche du triomphe. Une séance de la congrégation des Rites a eu lieu sous la présidence du Souverain Pontife lui-même dans le but de discuter l'héroïcité des vertus de la Pucelle. Son Eminence le cardinal Richard archevêque de Paris assistait à cette mémorable séance. A la date du 25, le Pape recevant le secrétaire de la Congrégation, Monseigneur Panici lui a déclaré que conformément aux votes des cardinaux présents à la réunion, l'héroïcité des vertus pratiquées par Jeanne d'Arc est certaine. La lecture solennelle du décret sera faite le 6 janvier prochain, anniversaire de la naissance de l'héroïne. Avec ce décret finira la première phase du procès. La deuxième commencera : il s'agira d'établir que quatre miracles au moins ont été opérés par l'intercession de la Vénérable.

Allocution consistoriale. — On parle encore beaucoup de l'allocution prononcée par le Souverain Pontife, le 9 novembre, lors de son premier consistoire. Pie X y a en effet développé le programme

de son pontificat. On a surtout remarqué qu'il a protesté solennellement, comme l'ont fait Pie IX et Léon XIII, contre la violence faite à l'Eglise par les restrictions apportées à sa liberté et a réclamé pour la Papauté le droit de s'occuper de politique. C'est dans ce Consistoire qu'a été nommé Cardinal Monseigneur Merry del Val, qui fut jadis Délégué Apostolique au Canada.

Jubilé de l'Immaculée-Conception. — Un grand mouvement règne à Rome, en vue de la préparation du cinquantième anniversaire de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception. Rome veut faire les choses magnifiquement. Commission cardinalice, commission exécutive, sous-commission du congrès, de la bibliothèque etc., ont des réunions fréquentes. Monseigneur Radini-Tedeschi est la cheville ouvrière du mouvement. Le comité romain entend faire participer le monde entier à ses travaux et provoquer une manifestation universelle. Aussi pousse-t-il avec instance à la constitution de comités nationaux et diocésains. Le congrès marial qui fait partie du programme est préparé par une revue spéciale dont le premier numéro a déjà paru et dont la rédaction est confiée au Rev. P. Joachim Masquillier, rédemptoriste. On fondera à Rome pour perpétuer le souvenir de ce jubilé une bibliothèque mariale. De plus, un diadème de pierres précieuses offert par le monde catholique tout entier, sera présenté au Souverain Pontife qui en couronnera de ses mains l'Immaculée. La sainte image choisie pour ce couronnement est la mosaïque représentant le triomphe de l'Immaculée dans la chapelle du Chapitre de Saint Pierre. C'est sur cette même Vierge que, le 8 décembre 1854, Pie IX a déposé une couronne précieuse. Pie X, le 8 décembre 1904 entourera cette couronne d'une auréole de douze étoiles formées de pierres précieuses et dont l'artiste semble avoir d'avance fixé l'emplacement sur le tableau lui-même. Enfin, toute l'année auront lieu des pèlerinages à Rome et aux sanctuaires nationaux et régionaux de la Vierge.

Province restaurée. — A mesure que la persécution sévit en France et y détruit les Provinces franciscaines qui y florissaient, d'autres se rétablissent ou naissent en Amérique. Par un décret du 1^{er} novembre 1903, le Révérendissime Père Général a rétabli la Province de Saint-François de Quito dans l'Equateur. Cette Province remontait à la conquête de l'Amérique par les Espagnols. Les conquérants très dévots à saint François avaient fondé en 1534 la ville de Saint-François de Quito. Ils y établirent les Frères-Mineurs ainsi

que dans plus
1564, ces couv
En 1585, elle
nombre de st
l'évangélisatio

Les révoluti
xviii^e et au co
ment cette Pro
réduite à rien.
à sa restauratio
Schuler de la
François de Qu

Nouvelle
caine est intro
teur de Dieu, l
Saint-Joseph d
de l'année 184
sur son lit de m
qui le réjouiss
d'avoir toujours

Au Collège
repris depuis la
qui lui donne l
nées précédente
différentes circ
réunissent au c
les diverses sall
d'Ecriture saint
cette jeunesse s
Vénérable Dun
Définitoire, Sor
que d'Antivari,
nos couvents de
rie fut glorifié,
vaux en tous gen
de pouvoir bien
lement dans un
Tous espèrent
ception verra a

que dans plusieurs autres cités fondées par eux, jusqu'à ce que, en 1564, ces couvents furent assez nombreux pour former une Province. En 1585, elle comprenait 31 résidences parmi lesquelles un bon nombre de stations appelées *conversions*, parce qu'on y travaillait à l'évangélisation des Sauvages.

Les révolutions qui désolèrent l'Amérique méridionale à la fin du xviii^e et au commencement du xix^e siècle éprouvèrent considérablement cette Province, de sorte qu'en 1860 elle se trouvait presque réduite à rien. Depuis ce temps les généraux de l'Ordre travaillèrent à sa restauration et enfin il fut donné au Révérendissime Père Denis Schuler de la rétablir définitivement sous le même nom de *Saint François de Quito*.

Nouvelle cause franciscaine. — Une nouvelle cause franciscaine est introduite auprès de la S. Congrégation. Il s'agit du serviteur de Dieu, le Père Henri Thyssen, frère-mineur de la province Saint-Joseph de Belgique, né en 1755, et mort le jour des Rameaux, de l'année 1844. On rapporte de lui entre autres traits édifiants que sur son lit de mort, comme un prêtre qui l'assistait lui demandait ce qui le réjouissait le plus à cette heure dernière, il répondit : « C'est d'avoir toujours fait la volonté de Dieu. »

Au Collège Saint-Antoine. — Notre Collège international a repris depuis la rentrée des classes ce mouvement de vie intellectuelle qui lui donne la physionomie d'une Université. De même que les années précédentes, de jeunes frères-mineurs appartenant à vingt nations différentes circulent dans ses cloîtres, habitent dans ses cellules, se réunissent au chœur pour chanter l'Office et se groupent enfin dans les diverses salles pour suivre les cours de théologie, de philosophie, d'Écriture sainte, d'histoire, de langues orientales etc. Le 8 novembre, cette jeunesse séraphique fit une séance académique en l'honneur du Vénérable Duns Scot. Outre le Révérendissime Père Général et son Définitoire, Son Excellence Monseigneur Milinovic, O.F.M. archevêque d'Antivari, le Rev. P. David Fleming et les représentants de tous nos couvents de la ville assistaient à cette séance, où le Docteur de Marie fut glorifié, avec enthousiasme, par la poésie, la musique et des travaux en tous genres, dans toutes les langues. Le vœu final de tous était de pouvoir bientôt exalter le grand Docteur franciscain, non plus seulement dans une salle privée, mais dans l'enceinte sacrée de nos églises. Tous espèrent que l'année 1904, cinquantenaire de l'Immaculée-Conception verra aussi la glorification de son principal et génial défenseur.

ROMANUS.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE



Assise. — Assise ne cesse d'attirer les pèlerins les plus illustres. En octobre dernier, c'est le R^me Père Général qui y a fait sa première Visite. A Notre-Dame-des-Anges, lui était réservé l'accueil le plus solennel et le plus filial. Tous les couvents et Sanctuaires de la cité séraphique tinrent à honneur de le recevoir, les Franciscaines Missionnaires de Marie, les Pères Conventuels au *Sacro Convento*, Rivo-torto, Sainte-Claire et Saint-Damien etc . . . — L'Evêque de Spire est venu dans le même mois, après son voyage à Rome, mettre son année jubilaire sous la protection de saint François. — Le Marquis del Blanco, de Madrid, s'est fait recevoir du Tiers-Ordre à la Portioncule. — En dernier lieu vinrent vénérer les traces du Séraphique Patriarche deux de ses enfants les plus dévouées, et bienfaitrices insignes des Franciscains, la duchesse de Newcastle et Madame Stonor. La première a construit pour les Franciscains français le couvent et l'église de Woodford près Londres, et la seconde d'accord avec son mari, grand d'Angleterre, a construit le couvent et l'église d'Ascot dans les mêmes conditions pour les Franciscains expulsés de France en 1880. Que Notre Père saint François les bénisse et les récompense ! — On remarqua en outre plusieurs évêques : spécialement Mgr Gustave, Charles évêque de Transilvanie à Erdely en Autriche-Hongrie, très connu par son attachement à la famille franciscaine, qui a voulu revêtir à la Portioncule l'habit du Tiers-Ordre franciscain.

Congrès du Tiers-Ordre en Argentine. — L'Europe n'a plus depuis longtemps le monopole des congrès du Tiers-Ordre franciscain. Jusque dans les Indes, il en a été célébré un, et voici que du 30 septembre au 4 octobre dernier, Buenos-Ayres a vu réunis les principaux Tertiaires de la République argentine. Dans leurs rangs on remarquait les personnalités les plus illustres de la République : l'Internonce, S. E^x Mgr Antonio Sabatucci, Mgr l'Archevêque de Buenos-Ayres, les évêques de Jaso, de Tucuman et de Saint-Jean de Cuyo. Montevideo, l'Uruguay et d'autres villes de l'Amérique du

Sud avai-
rent céléb-
de Buenòs-
de la Frate-
par les Ter-
l'Argentine
de filles, qu
religieuses
tres vœux d
r^o Solliciter
sompion d
sainte Rose
dans la Rép
tification du
Jean Duns

France.

continue tou
qui pensaien
cation ou
Brive ont ce
Léon de Ke
pour la cont
Antoine, des
tre et son d
opposée par
bée de gloir
autour de l
les *Voix fr
nales du T
nos Pères d
nouvelle: L
a dû change
ces Revues
des religieux
en Espagne
touchantes,
Paris :*

« Domin
pour n'avoir

Sud avaient envoyé leurs Délégués. Des cérémonies solennelles furent célébrées, et l'office de clôture fut présidé par Mgr l'Archevêque de Buenos-Ayres qui est le Ministre actuel c'est-à-dire le président de la Fraternité de sa ville épiscopale. Entre autres résolutions prises par les Tertiaires nous voyons celle-ci : Que chaque Fraternité de l'Argentine pourvoie à l'établissement d'écoles gratuites de garçons et de filles, qui seront autant que possible confiées à des communautés religieuses ou à leur défaut à des maîtres recommandables. Entre autres vœux du Congrès signalons ceux-ci acclamés avec enthousiasme. 1° Solliciter du Saint-Siège la déclaration comme dogme de foi de l'Assomption de Marie. 2° Proposer à l'autorité compétente de déclarer sainte Rose de Viterbe patronne nationale du Tiers-Ordre franciscain dans la République argentine. — 3° Solliciter du Saint-Siège la béatification du défenseur de l'Immaculée-Conception, le Vén. Docteur Jean Duns Scot.

France. — Dans notre malheureuse mère patrie la persécution continue toujours : la plupart des *Revue franciscaines* ou *Antoniennes* qui pensaient continuer, après la dispersion, ont dû cesser leur publication ou bien changer de rédaction. Les *Echos des Grottes* de Brive ont cessé d'exister. Quelques laïques de grand mérite : MM. Léon de Kerval, S. Bazin et quelques autres en ont fondé une autre pour la continuer, *Le Souvenir*. *L'Echo de saint François et de saint Antoine*, des Pères Capucins de Toulouse, a également cessé de paraître et son dernier numéro faisait le récit émouvant de la résistance opposée par les Capucins au décret de dispersion. « C'est une flambee de gloire, disait-il, que la Rédaction jette, avant de se disperser, autour de l'Ordre des Capucins ». Cette Revue est remplacée par les *Voix franciscaines*, avec une administration différente. Les *Annales du Tiers-Ordre Séraphique* et *la Tribune de saint Antoine* de nos Pères de la Province de Saint-Denis on fait place à une Revue nouvelle : *La Fraternité*. *La Revue Franciscaine* de nos Pères du midi a dû changer d'administration et la Rédaction est à l'étranger. Toutes ces Revues ainsi que le *Memento*, de Paris, donnent des nouvelles des religieux exilés qui se trouvent en Hollande, en Italie, en Suisse, en Espagne etc., ainsi que des dispersés en France. Il y en a de bien touchantes, en voici une entre autres cueillie dans le *Memento* de Paris :

« **Dominicain et Franciscain.**—Les religieux restés en France, pour n'avoir pu suivre leurs Frères à l'étranger, n'ont pas les peines

et les souffrances de l'exil, mais ils ont bien leurs épreuves et leurs tristesses. Privés de la vie commune, ils doivent s'imposer bien des mortifications et subir bien des humiliations qui seront en leur faveur, il faut l'espérer, dans les comptes à rendre au Divin Juge. Le mois d'août ramenait la fête de saint Dominique, touchante solennité dans laquelle les Dominicains et les Franciscains aiment à se retrouver pour se fortifier dans l'amitié fraternelle et séculaire qui leur a été léguée par leurs saints Patriarches. Cette année, les couvents étaient fermés, il n'y avait plus de Religieux en France ; les touchantes traditions des deux Ordres étaient forcément supprimées. Un saint Frère Dominicain, jeté dans la rue au nom de la loi de persécution, après cinquante années de vie religieuse, avait été recueilli dans un hôpital à cause d'une cécité complète qui ne lui permit plus de se conduire. Pour la première fois, il faisait la fête de saint Dominique en dehors de son cher couvent. Dieu permit qu'un ancien Franciscain, qui, ce jour-là, aurait dû présider la fête dans un couvent de Dominicains, si les couvents avaient encore existé, fût de passage dans cet hospice : il éprouva une grande joie d'y trouver le vénérable Frère, autrefois compagnon du P. Lacordaire. Les deux pauvres religieux, heureux de se rencontrer en ce jour, s'unirent pour fêter leur angélique Père, lui demander de hâter le retour de la liberté dans notre pays et prier pour la conversion des persécuteurs, auteurs de tant de maux et de si grandes ruines. Pour les comprendre, il faut avoir été témoin des émotions causées par de telles choses et avoir assisté à de telles rencontres . . . Que Dieu pardonne aux auteurs de tant de mal, qu'il les éclaire et les ramène à Lui ! . . . c'est la prière que font pour eux les victimes de leurs persécutions ! . . . »

CANADA

Saint-Thomas de Joliette. — Nous avons eu la première Visite Canonique de nos jeunes Fraternités les 6, 7, 8, et 9 décembre. Nous étions préparés à cette Visite par les pieux avis de notre Directeur, le Rév. M. le Curé ; aussi est-ce avec ferveur et foi, que tous les Tertiaires virent arriver le R. P. Visiteur au milieu d'eux. Toute la paroisse fut conviée aux exercices de ce *Triduum*, et répondit religieusement à l'appel. — La parole énergique et convaincante du R. P. Visiteur fit beaucoup d'impression. Ses graves instructions — dont voici les sujets : notion de Dieu ; beauté et puissance de la prière en famille ; esprit chrétien ; pénitence, sanctification du travail, surtout charité, amour de Dieu et du prochain ;

grâce et co
fruits en c
mardi, fête
tulaire de
portaient le
générale co
clamection
du Discret
de la Règle
régularité d
bres, une as
Saint Sacre
traite. Nou
nelle recon

Saint-S

Fraternité d
fois le R. P.
Bon nombre
taires et on
siteur, qui r
ques unes d

Durant ce
saint Franç
apostolique
en nous rap
que l'esprit
charité et de

autre chose
Le Tiers-
d'entretenir
des grâces
tera qu'aut
Puissent le
que Père sai
sanctifiant
soyons, que
Tertiaires, d
de nous au

grâce et confiance sans bornes en la bonté de Dieu, — porteront des fruits en chacun de nous. — La communion générale eut lieu le mardi, fête de la Conception Immaculée de la Très Sainte Vierge, titulaire de la Fraternité des Sœurs ; une vingtaine de ces dernières portaient le grand habit. Ce fut un beau jour que cette communion générale coïncidant avec l'inauguration des fêtes jubilaires de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. — A l'assemblée du Discretoire, le R. P. Visiteur recommanda le zèle et l'observance de la Règle, ajoutant que la Fraternité se ressentait toujours de la régularité des Discrets. — La profession de plusieurs nouveaux membres, une assez nombreuse prise d'habit, le Salut solennel du Très Saint Sacrement, la Bénédiction Papale, terminèrent ces jours de retraite. Nous en garderons à jamais le précieux souvenir, et une éternelle reconnaissance au R. P. Visiteur.

St ELISABETH DE HONGRIE, Sup^{re}

Saint-Simon de Yamaska. — Les 15, 16, 17 novembre, notre Fraternité de Saint-Simon prenait un air de fête. Pour la deuxième fois le R. P. Archange, O. F. M., de Montréal est venu la visiter. Bon nombre de personnes de la paroisse se sont jointes aux Tertiaires et ont suivi avec intérêt les solides instructions du R. P. Visiteur, qui nous a rappelé les principaux points de la Règle et quelques unes des grandes vérités du salut.

Durant ces trois jours de grâce accordés aux dévoués enfants de saint François, il y eut deux réunions chaque jour. Par sa parole apostolique le Révérend Père accrût l'amour de Dieu dans nos cœurs, en nous rappelant ce qu'est Dieu pour nous. Il nous démontra aussi que l'esprit du Tiers-Ordre est un esprit de pénitence, de prière, de charité et de séparation du monde mauvais, ce qui, au fond, n'est autre chose que l'esprit chrétien bien compris et mis en pratique.

Le Tiers-Ordre, nous a-t-il dit, est un moyen puissant et efficace d'entretenir et de développer cet esprit chrétien, en nous accordant des grâces nombreuses de sanctification ; mais il ne nous profitera qu'autant que nous serons fidèles à l'observation de la Règle. Puissent le Divin Cœur de Jésus, la Vierge Immaculée, notre Séraphique Père saint François nous obtenir cette fidélité, afin qu'en « nous sanctifiant nous fassions la sainte volonté de Dieu » et que nous soyons, que nous nous montrions toujours en tout et partout, de vrais Tertiaires, des chrétiens convaincus pour que Dieu n'ait pas à rougir de nous au dernier jour.

Pour premier fruit de ces saints exercices, la Visite s'est terminée mardi le 17, par la prise d'habit de 15 nouveaux Tertiaires, la profession de 20 novices et la Bénédiction Papale. Plusieurs personnes se sont aussi enrôlées dans l'association du chemin de la Croix.

Avant de terminer le compte rendu de la sainte Visite, nous devons offrir nos remerciements empressés à notre vénérable Pasteur M. le Curé F.-X. Pratte, notre dévoué Directeur, qui, en toute occasion s'efforce de nous convaincre de l'utilité et de l'importance du Tiers-Ordre qui n'est autre chose que la religion chrétienne bien pratiquée.

Sr Claire.

Saint-Dominique de Jonquières, (Chicoutimi). — Du 6 au 9 décembre dernier la Visite des Tertiaires a été prêchée par un Père du couvent de Québec. Grâce à Dieu et à l'Immaculée Mère du Rédempteur, les Tertiaires n'ont pas été les seuls à en profiter. La moitié de la paroisse en ces jours de grâce s'est approchée des sacrements, et tous ont constaté avec bonheur la conversion sincère d'une excommuniée. Le 9 décembre ont reçu l'habit 87 novices, dont 22 hommes; il y eut 86 professions dont 20 d'hommes. L'année prochaine on pourra fonder une Fraternité pour ces derniers: car le zèle du Pasteur est sans borne, et le Discrétoire fort bien composé est animé des meilleures dispositions.

Longue Pointe. — Fraternité Saint-François d'Assise. — La retraite et la Visite du Tiers-Ordre ont eu lieu dans cette paroisse du 6 au 10 décembre. Il y a eu 43 prises d'habit et 4 professions. Le Discrétoire a été complété.

Fraternité Saint-Joseph de Lévis. — Le 19, fête de sainte Elisabeth nous étions heureuses de nous grouper aux pieds de notre Séraphique Père saint François pour célébrer dignement notre sainte Patronne, sa royale fille. Un Père du couvent de Québec avait bien voulu venir en rehausser l'éclat par sa présence. Il y eut grand-messe solennelle à 8 hrs, suivie d'un sermon. Nouvelle réunion à 3 hrs pendant laquelle il y eut 10 professions et une prise d'habit.

Le prédicateur, le R. P. Edmond, nous fit un touchant résumé des vertus que pratiqua dans le monde notre sainte Patronne. Son âme qui vivait de la foi, trouvait en Dieu la force, le courage dans la pratique de ces vertus héroïques. Cette chère Sainte nous est donnée comme modèle, afin que nous marchions à sa suite dans les voies de la sainteté. Notre âme est trop grande pour s'attacher aux choses d'ici bas; élevons nos regards, portons plus haut nos espérances car

de la sainte
Fraternité
afin de faire
saint François
tenir dans
et toujours

Québec
rapport qui
1902, et au

Les Fraternités
980 Professes,

Il y a 78
6

1

Nous avons

Au mois

leine, pèlerinage

la Fraternité

1100 pèlerins

dis-je, la Fraternité

si sagement

Il fut renouveau

relativement

Puis vint

fut faite par

France. Il

sités inhérents

faire beaucoup

fait une véritable

nos sincères

fécondé ses

viennent encore

Il y eut

Je terminai

Visite, écrit

« Je soussigne

zèle des Tertiaires

avec tant de

Directeur,

signé: Fr.

de la sainteté des Tertiaires, dépend la prospérité de notre chère Fraternité et plus que jamais nous voulons travailler dans ce but, afin de faire aimer et connaître davantage Notre Séraphique Père saint François. Que notre Père daigne bénir nos résolutions et entretenir dans nos cœurs l'énergique volonté de nous montrer partout et toujours de dignes enfants du Séraphin d'Assise. Sr Secrétaire.

Québec. — **Fraternité Saint-Sauveur.** — Voici un petit rapport qui comprend la période écoulée entre la Visite, octobre 1902, et aujourd'hui 16 novembre 1903.

Les Fraternités de Saint-Sauveur sont composées actuellement de 980 Profès, 81 Novices, et 17 Postulants.

Il y a 788 Sœurs Professes	—	192 Frères	Profès.
67 " Novices	—	14 "	Novices.
13 " Postulantes	—	4 "	Postulants.

Nous avons eu 25 décès : 20 parmi les Sœurs, 5 parmi les Frères.

Au mois d'août, après le pèlerinage annuel au Cap de la Madeleine, pèlerinage organisé par le R. P. Lauzon O. M. I, Directeur de la Fraternité, et qui fut un succès sans précédent, — il y avait plus de 1100 pèlerins, tous fort recueillis et confiants, — après ce pèlerinage, dis-je, la Fraternité eut la douleur de perdre son Directeur si zélé et si sagement à la hauteur de ses délicates fonctions.

Il fut remplacé par le R. P. Jean-Baptiste Antoine Barette, O. M. I., relativement jeune, mais dévoué et consciencieux.

Puis vint la sainte Visite, du 27 septembre au 4 octobre. Elle fut faite par le R. P. Edmond, O. F. M., nouvellement arrivé de France. Il a su avec un tact admirable corriger certaines déféctuosités inhérentes à la nature humaine, il a certainement contribué à faire beaucoup aimer le Tiers-Ordre de la Pénitence. En un mot il a fait une véritable Visite canonique, c'est tout dire. Qu'il reçoive ici nos sincères et nombreux remerciements. Dieu a béni sa parole et fécondé ses sueurs d'Apôtre. Nous n'avons qu'un désir, c'est qu'il revienne encore parmi nous.

Il y eut durant la sainte Visite 22 vêtures et 28 professions.

Je termine ce rapport en reproduisant le compte rendu de la sainte Visite, écrit par le R. P. Edmond dans nos registres.

« Je soussigné, visiteur délégué, déclare être entièrement satisfait du zèle des Tertiaires de Saint-Sauveur. Que l'on continue ce qui se fait avec tant de piété et de dévouement, et que Dieu bénisse l'ancien Directeur, le nouveau et tous ceux qui font partie de la Fraternité. signé : Fr. Edmond-Marie, O. F. M. La Secrétaire.



Lettre de Québec

Notre-Dame de Québec

Couvent des SS. Stigmates, le 10 décembre 1903

Chers Lecteurs,

Comme le couvent de Montréal, celui de Québec a eu le bonheur de recevoir le T. R. P. Provincial. Il y a quatre ans, lors de son premier voyage au Canada, Québec avait charmé le cœur de notre Père ; sa pittoresque position, ses horizons enchanteurs, mais plus encore son histoire et sa foi l'avaient littéralement ravi. Cette année, l'antique cité de Champlain avait pour lui un charme nouveau. Grâce à la bienveillante et paternelle hospitalité de Monseigneur l'Archevêque, les Enfants de saint François ont maintenant un Couvent en cette ville. Le Très Révérend Père le visitait pour la première fois. Quel bonheur, quelle joie au monastère de recevoir ce Père bien-aimé, plus cher encore pour nous, depuis que son front rayonne de l'auréole des persécutés ! La joie était d'autant plus grande qu'il arrivait juste pour célébrer à Québec sa fête patronale.

Monseigneur Bégin, Archevêque de Québec, avec condescendance, voulut bien relever de sa présence cette fête de famille. Très dévot au patron de Notre Père, Monseigneur honore aussi le T. R. Père Provincial de son amitié. Il voulut donc en ce jour témoigner de son antique dévotion au Saint et de sa considération au Très Révérend Père, ainsi que de sa bonté envers la communauté tout entière des Frères-Mineurs de Québec.

Les Etudiants présentèrent à Sa Paternité leurs vœux et leurs souhaits sous toutes les formes littéraires, en quatre langues différentes, en poésie latine et française, en prose anglaise et flamande. Le soir du même jour, les enfants du Patronage dirigé par les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie présentaient aussi leurs souhaits de fête et de bienvenue au T. R. P. Provincial. Son grand cœur qui donne une place à tous, avait ménagé une part de son temps pour ses filles en saint François. Après les Franciscaines de Québec c'était le tour de celles de Sainte-Anne avec le Probandat qu'elles dirigent, et enfin à la Baie Saint-Paul, des Petites Franciscaines de Marie. Toutes, malgré la rapidité des visites, étaient contentes de voir notre bon Père.

Sa Paternité du couvent vérité, entière de l'Immaculée de la demeurants com sacré à l'Il pas aussi l' venait s'ajout impossible ment profit der ainsi u

Donc, au toute la co ticat, fait u religieux, ur pendant qu ces murs qu aux Etudian munauté qu et le Chapi murs, asile procession c Sainte et In les voûtes c pour le bén humble tabi classe, puis âme avide c vérités étern erudieris, D truisez vous les missionn en a encore Reine. La idéale si pu scripturales nante sur l'a s'attendaient

Sa Paternité fut de retour à Québec pour bénir la nouvelle partie du couvent construite dans ces derniers mois. Ce n'était pas, à la vérité, entièrement fini, mais était-il possible de laisser passer la fête de l'Immaculée-Conception sans consacrer à Marie cette extension de la demeure des Enfants de saint François? L'oratoire des étudiants compris dans cette nouvelle construction, est d'ailleurs consacré à l'Immaculée-Conception de notre bonne Mère. Et n'est-ce pas aussi le Jubilé de la proclamation du dogme? A ces raisons venait s'ajouter encore la présence de notre T. R. Père. Il lui était impossible de rester plus longtemps parmi nous; il fallait absolument profiter de ce jour solennel pour bénir le couvent et garder ainsi un doux et pieux mémorial de son passage parmi nous.

Donc, au matin du 8 décembre, de bonne heure, après Prime, toute la communauté se rendait au nouvel oratoire du Scholasticat, fait uniquement pour nos chers Etudiants. De là, tous les religieux, un cierge à la main, défilent dans les nouveaux corridors pendant que le T. R. Père implore la bénédiction de Dieu sur ces murs qui vont abriter ses enfants. C'est d'abord l'étage consacré aux Etudiants, puis celui des Pères, enfin les deux salles de communauté qui manquaient encore: la salle de lecture pour les Pères et le Chapitre. Avec les saintes prières, l'eau bénite tombe sur ces murs, asile de la paix et du bonheur. Pendant cette matinale procession qui se déroule à la lueur des cierges, les chants à la Très Sainte et Immaculée Vierge, ainsi qu'à saint François font retentir les voûtes du Cloître. On remonte à l'oratoire d'où l'on est parti pour le bénir à son tour. Là doit demeurer le Dieu de gloire en son humble tabernacle. Chaque Etudiant viendra là, non moins qu'en classe, puiser la science des saints et des savants. Que de fois leur âme avide de savoir, désireuse de connaître de mieux en mieux les vérités éternelles, s'écriera dans sa juvénile ardeur: « *Beatus quem tu erudieris, Domine!* » — « Bienheureux ô Seigneur, celui que vous instruisez vous-même. » C'est près de ce tabernacle que se formeront les missionnaires de l'avenir. Après la bénédiction de l'oratoire il y en a encore une à faire, c'est la bénédiction de celle qui en sera la Reine. La statue de l'Immaculée Franciscaine, cette conception idéale si pure, si grande, si belle, aussi conforme aux révélations scripturales qu'aux règles de l'art plastique, se dressait toute rayonnante sur l'autel. C'était une surprise pour nos chers Etudiants qui ne s'attendaient pas à une pareille apparition. Merci à l'âme généreuse

qui leur a procuré ce bonheur ! Que Marie Immaculée daigne exaucer les vœux ardents que cette mère a présentés à la Mère de Jésus ! Le T. R. P. Provincial bénit donc la statue franciscaine de la Vierge et commença la sainte messe pendant laquelle la communauté fit la communion générale. Cette maison, nous ne l'habitons pas encore, et déjà le Ciel tout entier s'est incliné vers elle et l'a remplie de la gloire de la Majesté de Dieu !

Comme nos cœurs étaient débordants de reconnaissance en ce beau jour ! Reconnaissance envers Dieu auteur et dispensateur de tous les biens. Dans notre détresse il a eu pitié de nous Il a eu pitié de ces pauvres exilés cherchant un abri pour pouvoir le servir encore, pour chanter encore ses divines louanges, pour pratiquer encore à la lettre la Règle sublime que Lui-même a dictée au bienheureux François. Reconnaissance envers nos bienfaiteurs qui ont contribué à l'agrandissement de notre cher couvent ; collaborateurs des œuvres du bon Dieu, ils doivent partager avec Lui nos sentiments de gratitude. Tout en les remerciant nous les prions de nous continuer leurs secours car, nous devons l'avouer, connaissant leurs dispositions, nous avons escompté sur leur générosité à venir, nous avons été dans l'impérieuse nécessité d'engager leur charité par des dettes, mais nous comptons avec foi et sur cette paternelle Providence, qui ne peut nous abandonner et sur cette charité qui ne saurait se refroidir.

Le lendemain de la fête, le T. R. P. Provincial quittait Québec, heureux et enchanté de ce qu'il y avait vu ; le cœur rempli de consolation en pensant à ce qui s'était opéré en si peu de temps, sous le souffle créateur de Dieu, en voyant cette communauté encore si jeune et déjà si nombreuse. Nous lui souhaitons de revenir bientôt à Québec et d'y assister à la consécration solennelle de notre Chapelle conventuelle !... Notre vœu s'est trop vivement élançé, trop longue a été sa portée, revenons un peu en arrière et souhaitons-lui de venir bientôt assister à la pose de la première pierre de cette chapelle tant désirée et si nécessaire !

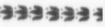
FR. ANGE-MARIE, O. F. M., *Gardien.*

Nous sommes vis-à-vis de Dieu comme un aveugle de naissance qui n'a jamais vu ni son père, ni sa mère, ni aucun de ceux qui l'entourent, mais qui est certain pourtant de leur présence et les reconnaît au son de la voix, au toucher, au moindre mouvement qu'ils font.

(*Trésor intime.*)



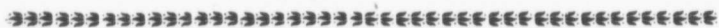
LE I



On s'en
Montréal ;
religieuse ;
effet que
Frère Pau
cularisation
laisser là s
monde re
qu'ils se fi
chère solit
devient à
arrivé, et
monastère
posera jan
ser sur cet
citoyens.
pour gagn
raidir ses r
de se ren
L'époc
mencemer
paroisse d
comté de
plus de 20
Hyacinthe
quois, en
au diocèse



LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL
LE FRÈRE PAUL



INSTITUTEUR A SAINT-OURS



os lecteurs n'ont pas oublié sans doute Notre bon Frère Paul. Nous avons dû interrompre le récit de sa vie pour faire place à un court aperçu sur l'histoire des Frères-Mineurs aux Trois-Rivières. Nous allons reprendre avec l'année qui commence cette esquisse biographique.

On s'en souvient, nous avons laissé notre Récollet au couvent de Montréal ; nous avons vu qu'il ne dut pas quitter l'asile de sa vie religieuse avant 1800 et même 1803. C'est à cette dernière date en effet que nous parvenons à retracer le premier vestige laissé par le Frère Paul en dehors de son couvent. Depuis 1796, le décret de sécularisation lui en a ouvert les portes, il peut le quitter tout de suite, laisser là sa bure grossière, et fuir ces murs que beaucoup de gens du monde regardent comme une prison, pour rentrer dans le monde qu'ils se figurent être le séjour de la liberté ; mais, il reste dans sa chère solitude jusqu'au jour où le vide se faisant autour de lui, il lui devient à peu près impossible d'y vivre plus longtemps. Ce jour est arrivé, et notre bon Frère, confiant dans la Providence, quitte son monastère, emportant précieusement son habit religieux, qu'il ne déposera jamais. Durant les quarante-cinq années qu'il doit encore passer sur cette terre, il vivra, comme autrefois, de la charité de ses concitoyens. Cependant, comme autrefois aussi, il travaillera tout d'abord pour gagner sa subsistance et quand l'âge et les infirmités seront venus raidir ses membres et lui ravir ses forces, alors encore il trouvera moyen de se rendre utile et ne refusera jamais aucun service à personne.

À l'époque où nous sommes arrivés, vers la fin de 1803 ou au commencement de l'année suivante, le Frère Paul a élu domicile dans la paroisse de Saint-Ours. Saint-Ours est aujourd'hui une petite ville du comté de Richelieu, sise sur la rivière du même nom ; elle compte plus de 2000 âmes. Cette paroisse, qui appartient au diocèse de Saint-Hyacinthe, date de 1681. Elle fut livrée aux flammes par les Iroquois, en 1691. Quand le Frère Paul y arriva, Saint-Ours appartenait au diocèse de Québec, comprenait le Grand et le Petit Saint-Ours,

ne exau-
Jésus !
la Vier-
nauté
pas en-
plie de

e en ce
teur de
eu pitié
encore,
encore à
heureux
ontribué
œuvres
gratitu-
er leurs
ositions,
été dans
s, mais
qui ne
refroidir.
Québec,
de con-
s, sous le
e si jeu-
oientôt à
Chapelle
trop lon-
uhaitons-
de cette

rien.

naissance
qui l'en-
es recon-
ent qu'ils
(me.)

et, non encore partagé couvrait un territoire beaucoup plus étendu que maintenant. La population devait être déjà considérable, puisque dès 1765, elle s'élevait à 794 habitants.

Pourquoi notre Récollet se dirigeait-il vers cette paroisse ? Qu'est-ce qui pouvait l'attirer ? Y comptait-il quelque parent ou connaissance ? Obéissait-il à une impulsion de zèle pour cette colonie, ancienne de plus d'un siècle, populeuse, et sans école ? Avait-il été informé des projets d'instruction que répandait alors le seigneur de l'endroit, le Sieur Charles de Saint-Ours ? — c'est l'époque, en effet, où M. Charles de Saint-Ours lançait, on le peut dire, l'idée d'un collège classique à Chambly. — Nous ne savons quelles conjectures sont les meilleures.

Rien non plus ne nous fait connaître les occupations auxquelles il s'y livra jusqu'en 1807. A cette date il adressa une humble requête à M. Hébert, curé de la paroisse, lui demandant l'autorisation de construire une école pour y instruire les enfants du village. M. Hébert prit sa demande en considération et la proposa aux marguilliers réunis. L'acte consigné dans les registres de la Fabrique est ainsi conçu : « Le trois de mai mil huit cent sept, Je, Jean-François Hébert prêtre curé de cette paroisse, ai convoqué au prône de la messe paroissiale les anciens et les nouveaux marguilliers, ainsi que les notables, qui à l'issue de la messe se sont assemblés au son de la cloche dans la sacristie. Alors je les ai informés que le Frère Paul, Récollet, résident en cette paroisse depuis près de trois ans, désirait tenir une école et qu'il m'avait demandé à bâtir une maison pour cet effet sur la terre de l'église, dont le curé a seulement la jouissance ; je leur ai dit que quant à moi, je consentais d'autant plus volontiers à lui accorder cette permission que j'espérais qu'il en résulterait un grand bien. Je leur ai observé qu'une maison d'école bâtie près de l'église, était ce qu'ils devaient désirer depuis longtemps, et qu'on devait présumer que mes successeurs n'en seraient pas fâchés, d'autant plus que cette maison et les autres améliorations que ferait le Frère sur le lopin de terre qu'on jugerait à propos de lui donner pour sa vie seulement, serait un objet de conséquence soit pour le curé, s'il en voulait jouir, soit pour la paroisse, si le curé consentait que cette maison fut occupée par un maître d'école. Après une mûre délibération, l'assemblée croit pouvoir accorder au Frère Paul un lopin de terre contenant un arpent en superficie sur le côteau ayant en largeur un demi arpent, sur deux en profondeur, avec un chemin de dix pieds pour aller à l'église sur la ligne qui sépare la terre de François Thibault de celle

de l'église et
bâtiments av

1° Que le
dit lopin de
de terre ains
mort du frère
une autre par
mentionné air
dront au frère
sera fait sans
moi je promet
et le terrain su
présents Atha
François Duha
Thibault, Jany
Michel Mathu

L'école dem
dire si le Frè
L'entoura-t-il
die depuis, n'e
Ours les restes
serait sur les li

En s'adonna
l'œuvre accom
Revue a déjà pr
tuteurs de la N
Fils de saint F
collèges ; ils en
l'avaient même
sources, l'œuvre
acheva d'anéant
colonie naissan
lons puiseraient
et où les Sauvag
mer peu à peu
d'un règlement
traire à cette soi
Ces écoles prim

(1) Janvier 1903.

de l'église et avec permission d'y construire une maison et autres bâtiments avec clauses et conditions :

1° Que le Frère Paul clora seul, sans l'aide de ses voisins, le susdit lopin de terre. 2° Que le curé entrera en possession de ce lopin de terre ainsi que des bâtiments dessus construits, à l'instant de la mort du frère et même avant s'il jugeait à propos d'aller résider dans une autre paroisse. Car telle est la volonté que le lopin de terre susmentionné ainsi que les bâtiments qui y seront construits n'appartiendront au frère qu'autant qu'il les occupera lui-même. 3° Que rien ne sera fait sans l'approbation d'un supérieur ecclésiastique. Et pour moi je promets que tant que je serai curé de cette paroisse, la maison et le terrain susdits seront à la paroisse après la mort du frère. Furent présents Athanase Fredet, François Chapdelaine, Augustin Dufaut, François Duhamel, Ch. Saint-Ours, Dutalmé, G. Rolland, François Thibault, Jany Mogé, François Gaveau, Poudiret, Joseph Richard, Michel Mathurin, Hébert, ptre curé. »

L'école demandée fut construite en bois ; mais nous ne saurions dire si le Frère Paul dut exécuter toutes les clauses mentionnées. L'entoura-t-il d'une barrière ? On ne se le rappelle plus. L'école, agrandie depuis, n'en avait pas ; en 1877 on pouvait encore voir à Saint-Ours les restes de cette école de notre Récollet : actuellement elle serait sur les limites du nouveau cimetière de la paroisse.

En s'adonnant à l'instruction des enfants, le Frère Paul continuait l'œuvre accomplie de tout temps par les Récollets en Canada. La *Revue* a déjà publié (1) une étude prouvant que les premiers instituteurs de la Nouvelle-France furent des Récollets. Sans doute les Fils de saint François n'ont jamais tenu dans ces contrées de vrais collèges ; ils en avaient eu l'idée quelque temps après leur arrivée, ils l'avaient même exécutée en partie ; mais par suite du manque de ressources, l'œuvre ne pouvait prospérer et la prise de Québec en 1629 acheva d'anéantir ce projet. D'ailleurs ce qu'il fallait avant tout à la colonie naissante c'était des écoles primaires où les enfants des colons puiseraient les connaissances les plus nécessaires pour la vie et où les Sauvages pourraient plus facilement avoir accès et se former peu à peu à la vie civilisée, sans avoir à redouter l'esclavage d'un règlement disciplinaire, nécessaire à tout collègue, mais si contraire à cette soif de liberté, qui semble innée au cœur du Sauvage. Ces écoles primaires, les Récollets les ont entretenues depuis leur

(1) Janvier 1903.

arrivée au pays en 1615 et dès leur retour en 1670 jusqu'au milieu, pour ainsi dire, du XIX^e siècle. Que les Récollets aient repris leur rôle d'instituteurs de l'enfance à leur retour au Canada en 1670, nous en trouvons un indice certain aux Trois-Rivières, là même où dès 1616 le Frère Pacifique Duplessis « tenait une école dans le canton où s'assemblaient les Sauvages... » (1) Nous lisons en effet dans un acte de la Fabrique en date de 1821 : « Ces mêmes religieux (Récollets) ont constamment entretenu dans leur monastère une école gratuite pour les petits garçons de cette ville. »

Mais il semble que généralement la charge d'instituteurs était confiée aux Frères convers les plus instruits, tandis que les Religieux prêtres se dépensaient au travail des missions. M. de Gaspé dit en effet qu'aux Frères seuls revenait le soin de faire « l'école aux enfants pauvres. » (2) C'est aussi le sentiment du Dr Meilleur dans son Mémoire de l'éducation. Nous lisons aussi dans la Revue Canadienne (3) : « Ici (à Montréal) comme à Québec les Pères Récollets exerçaient le saint ministère avec un zèle et un désintéressement qui ne se sont jamais démentis ; les Frères Récollets, eux, recueillaient les aumônes, enseignaient le catéchisme aux enfants et tenaient dans la ville et les environs des écoles primaires où les jeunes gens du temps venaient puiser les éléments des connaissances utiles et se former à ces vertus solides qui en ont fait des citoyens modèles et utiles... »

Le Frère Paul allait donc continuer cette œuvre de miséricorde de tout temps accomplie au Canada par ses frères en saint François, à l'égard des enfants, des pauvres surtout, et son premier champ d'action a été Saint-Ours. Si l'on considère bien l'acte de la Fabrique, déjà cité, il semble que le Frère Paul a été le premier instituteur de cette paroisse et que son école, demeurée jusqu'à sa disparition consacrée au même usage, a été la première école construite à Saint-Ours. Dans le cours des années elle fut agrandie selon que l'exigeait l'accroissement de la population, et ses dimensions atteignirent quarante pieds de large sur soixante de long. Elle était toujours la propriété du curé, quand en dernier lieu les commissaires d'école et la Fabrique de Saint-Ours l'achetèrent et y entretenirent eux-mêmes des instituteurs.

Le souvenir du Frère Paul n'est pas encore disparu de cette paroisse ; mais il n'y a pas de paroissien qui se rappelle l'avoir connu ; son séjour à Saint-Ours date de trop loin.

(A suivre)

FR. ODORIC M., O. F. M.

(1) Dr Meilleur. Mémoire de l'éducation. (2) Mémoires.

(3) R. Canad. v. 4. — Les Récollets en Canada — par S. Lesage.



Ang
Minsk,
de la P
1903 à
Origin
bir la pe
persécute
par le far
jadis rép
fameux d
trième fo
avoir sou
grande éc
Que D

Saint-R
de Cupertinc
à l'âge de 69
Saint-Gé
Lessard, en
l'âge de 62 a
Sainte-C
rige de Lapla
négonde le 2
profession.

Durant les de
coup de patienc
une seconde nat
avant sa mort,
mée de toutes le
était la mère de
rissé à Amiens.

Saint-Ph
ligion Sr Ros

Madame Dori
devise : « Mon I
ses devoirs religi
a eu le bonheur
est la première J
Matane. -



NÉCROLOGIE

Angleterre. — Le Rév. P. Timothée-Dominique de Minsk, dans le monde Timothée Makowski, Frère-Mineur de la Province de France, décédé en exil le 29 novembre 1903 à l'âge de 60 ans, après 41 ans de religion

Originaire de la Lithuanie, le Rév. P. Timothée a passé sa vie à subir la persécution. Chassé une première fois de Pologne par les Russes persécuteurs, il le fut une seconde fois de Prusse où il s'était réfugié, par le fameux Kulturkampf. Il vint chercher un asile dans cette France jadis réputée pour son hospitalité et fut expulsé en 1880 en vertu des fameux décrets. Rentré depuis, dans son cher couvent, il fut une quatrième fois obligé de s'enfuir frappé par l'édit de dispersion. Enfin, après avoir souffert pour Jésus-Christ, il a terminé son exil pieusement et avec grande édification à Manchester, au couvent de nos Pères anglais.

Que Dieu lui ouvre au plus tôt les portes de l'éternelle patrie !

Saint-Raymond. — M. Ferdinand Savary en religion Fr. Jos. de Cupertino, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 31 octobre 1903, à l'âge de 69 ans et 9 mois après 10 ans de profession.

Saint-Georges de Beauce. — Dame Joseph Deblois, née Zoé Lessard, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 27 octobre, à l'âge de 62 ans après 4 ans de profession.

Sainte-Cunégonde. — Dame Moïse Goyette, née Adèle Dérige de Laplante, en religion Sr Marie Moïse, décédée à Sainte-Cunégonde le 2 novembre, à l'âge de 68 ans et 3 mois, après 7 ans de profession.

Durant les deux mois que dura sa dernière maladie elle a fait preuve de beaucoup de patience et de résignation. Cette sainte indifférence qui semblait chez elle une seconde nature ne se démentit pas un seul moment ; quelques instants encore avant sa mort, en parfaite connaissance, elle renouvela le sacrifice de sa vie. Estimée de toutes les personnes qui l'ont connue elle emporta le regret de tous. Elle était la mère de la Révérende Sœur Marie Madeleine du Saint Sacrement, Clarisse à Amiens.

Saint-Philippe d'Argenteuil. — Dame J. M. Dorion, en religion Sr Rose de Viterbe, décédée le 11 octobre.

Madame Dorion était une de ces âmes chrétiennes qui semblent avoir pris pour devise : « Mon Dieu et mon Tout ». . . Toute sa vie a été un modèle de régularité à ses devoirs religieux et à ceux de son état. Quoique sa maladie ait été courte, elle a eu le bonheur de recevoir les derniers sacrements de l'Eglise. Madame Dorion est la première Tertiaire qui meure depuis que nous sommes érigées en Fraternité.

Matane. — Mde Vve J.-Bte Soucy, née Emélie Morcault, en

religion Sr Saint Jean-Baptiste, décédée le 8 novembre à l'âge de 67 ans, après 5 ans de profession.

Femme chrétienne dans toute la force de ce mot, Mde Soucy, employa les dernières années de sa vie aux œuvres de charité et surtout au soulagement des pauvres. Ennemie du luxe elle était d'une simplicité exquise ; on ne voyait paraître en elle rien que de grave, marqué au coin de la convenance et de la modestie religieuses ; mais en tout et toujours elle sut se montrer prévoyante et discrète. Elle se montrait fière du beau titre de Tertiaire de saint François, et c'est sur la vie de son séraphique Père qu'elle calquait la sienne, faite toute de prières et de sacrifices.

Mde Soucy était la sœur de M. le Curé Moreault de Notre-Dame du Lac et la mère de M. Soucy curé actuel de Matane.

Saint-Simon de Bagot. — M. Narcisse Lacroix, en religion Fr. François, décédé le 7 août, à l'âge de 81 ans, après 2 ans de profession.

Montréal.—Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Edouard Perreault, en religion Sr Sainte Elisabeth de Portugal, décédée le 21 novembre dernier, à l'âge de 93 ans et 7 mois, après 31 ans de profession.

— Dame Désiré Cleroux, née Justine Charest, novice, décédée au mois d'octobre.

— Dame Goyette, décédée le 2 novembre.

Saint-Thomas de Montmagny. — Dlle Lange Mercier, en religion Sr Sainte Agnès d'Assise, décédée à l'Hospice des Sœurs de la Charité, le 14 octobre, 1903, à l'âge de 80 ans, après un an de profession.

— Dlle Adèle Poliquin, Sr Sainte Elisabeth de Hongrie, décédée le 22 novembre 1903, à l'âge de 45 ans 7 mois, après deux ans de profession ; faisait partie du Chemin de Croix Perpétuel.

Saint-Roch de Québec. — M. Jean-Baptiste Drouin en religion Fr. Jacques, décédé le 19 juillet 1903 à l'âge de 55 ans après 13 ans de profession.

Le Fr. Jacques a toujours été le modèle du vrai Tertiaire : tous les matins il allait recevoir le Dieu de l'Eucharistie et régulier dans ses devoirs religieux il observait fidèlement la règle franciscaine ; nous espérons que Dieu par l'intercession de notre Séraphique Père lui a ouvert les portes de la Jérusalem céleste où il prie pour sa famille ces chers enfants et aussi pour sa grande famille franciscaine.

— Mde Irénée Gagnon née Beaulieu en religion Sr Sainte Anne décédée le 27 octobre 1903 à l'âge de 30 ans, après 2 ans de profession.

Elle avait un grand esprit de foi, pieuse autant que charitable.

— Mlle Adélaïde Menard en religion Sr Saint Léonard de Port-Maurice décédée en novembre 1903 à l'âge de 70 ans, après cinq ans de profession.

Baie Saint-Paul. — Sœur Marie-Michel-Thomas dans le monde Marie-Florina Bibeau, Petite Franciscaine de Marie, décédée le 28 octobre, dans la vingt-huitième année de son âge et la dixième de sa vie religieuse.

La Vierge d
mille religieuses
notre chère Sr

Le chiffre reli
pour l'Institut, c
a été, on peut le
atteintes de la n
entreprise ; et q
repos, sa plus gr
Huit longs mois
risait cette belle
cédait en rien à
plir les moindres
même pour des
noter cette phras
jour, je sois aux
servante. »

Aussi quelle s
esprits de celles
maturité aussi pr
vée à l'affection
pait un désir du
frir aussi longtem
re Communauté.
« La mort m'est
enfin, et quelque
ses facultés.

Elle pressa les
cristice de toute sa
sons jaculatoires
sera de courte du
ce fut presque à l
de plus combien

Saint-Jac
vembre, à l'âge
partie du Cher

M. Leblanc a t
rité, il avait l'esti
tée avec une rare
sée. Il s'est éteint
miséricorde.

Montréal.

4 ans de profes

Saint-Sim
Sainte Claire,
ans de professi

La Vierge du Rosaire est venue à la fin de son beau mois cueillir dans notre famille religieuse l'humble violette, sur laquelle se reposait son regard maternel, notre chère Sr Marie-Michel-Thomas.

Le chiffre relativement petit de ses années religieuses valut une longue carrière pour l'Institut, qu'elle servit toujours avec un inaltérable dévouement et dont elle a été, on peut le dire, la victime muette. Quoique ressentant depuis longtemps les atteintes de la maladie qui l'a emportée, elle n'en était pas moins active à toute entreprise ; et quand la violence de la maladie et l'obéissance la contraignirent au repos, sa plus grande peine fut de ne plus partager les travaux de la Communauté. Huit longs mois de souffrances ne purent altérer l'angélique douceur qui caractérisait cette belle âme et qui ne s'est pas démentie un seul instant. Sa fidélité ne cédait en rien à sa douceur, et, jeune novice encore, elle était si soucieuse d'accomplir les moindres observances, qu'on ne sut jamais trouver matière à réprimande, même pour des manquements d'inadvertance. Sa profonde humilité lui faisait annoter cette phrase qu'elle répétait chaque jour : « Mon Dieu, faites que tout ce jour, je sois aux pieds de mes sœurs, et qu'on ne me relève pas de ma qualité de servante. »

Aussi quelle salutaire influence produisirent tant de vertus sur les cœurs et les esprits de celles qu'elle dirigeait en qualité de sous-directrice du noviciat ! Une maturité aussi précoce présageait bien que notre sœur serait prématurément enlevée à l'affection de sa famille religieuse. Quand dans les élans de son cœur s'échappait un désir du ciel, aussitôt elle le réprimait en disant qu'elle était prête à souffrir aussi longtemps que le voudrait le divin Maître et cela pour le bien de sa chère Communauté. De telles dispositions lui permettaient de dire avec l'Apôtre : « La mort m'est un gain. » Le coma dans lequel la jetait sa grande faiblesse céda enfin, et quelques heures avant de mourir, elle recouvra l'entier usage de toutes ses facultés.

Elle pressa les sœurs qui l'entouraient de l'aider à renouveler l'offrande du sacrifice de toute sa vie, ce qu'elle réitéra plusieurs fois, ajoutant des actes et oraisons jaculatoires et disant à maintes reprises : « Hâtons-nous, mes Sœurs, ce temps sera de courte durée. » En effet, peu après, elle rendait l'esprit si doucement que ce fut presque à l'insu des sœurs qui l'entouraient et qui purent constater une fois de plus combien la mort du juste est consolante.

Saint-Jacques l'Achigan. — M. Elie Leblanc décédé le 8 novembre, à l'âge de 52 ans après 10 ans de profession. Il faisait aussi partie du Chemin de Croix Perpétuel.

M. Leblanc a toujours été un modèle sous le rapport de la piété et de la régularité, il avait l'estime de tous les paroissiens. Durant sa dernière maladie, supportée avec une rare résignation, il demandait à souffrir encore pour expier sa vie passée. Il s'est éteint doucement ; espérons que Dieu a pris cette âme en sa sainte miséricorde.

Montréal. — M. Olivier Daignault décédé le 11 novembre après 4 ans de profession.

Saint-Simon de Bagot. — M^{de} P. Robichaud en religion Sr Sainte Claire, décédée le 27 novembre, à l'âge de 75 ans après 10 ans de profession.

Joliette. — Mde Denis Rivet, née Georgianna Coderre, décédée le 2 décembre, âgée de 55 ans après 15 ans de profession.

Saint-Barthélemi. — M. Toussaint Comartin, en religion Fr. Elie, décédé en octobre dernier après 5 ans de profession.

Saint-Roch l'Achigan. — Mlle Marguerite Beauchamp décédée ces mois derniers après plusieurs années de profession.

Acton Vale. — Mde Louis Morin, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 16 novembre 1903, âgée de 69 ans et 9 mois, après 1½ année de profession.

Saint-Jean Chrysostôme. — Mde J.-B. Boyer en religion Sœur Anne décédée le 14 novembre, âgée de 65 ans, après 11 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Mlle Vitaline Richard décédée le 3 décembre après plusieurs années de profession.

— Mlle Céline Sauriol décédée le 14 août dernier après 12 ans de profession.

Saint-Narcisse. — Mde Jules Bonenfant, née Rose-Anna Langvin, décédée le 27 novembre, à l'âge de 28 ans après 3 ans de profession.

Maskinongé. — Mde J.-Bte Drainville, née M.-Louise Lafontaine, décédée le 17 octobre, après 8 ans de profession.

Montréal. — Mde Joseph Bouchard Tertiaire isolée, décédée en novembre après 11 ans de profession.

— Mde Charles Trépanier née Cordélia Roy, en religion Sr Saint Charles, décédée le 7 novembre après 10 ans de profession.

— M. Godefroi Céré en religion Fr. Pierre de Tréja, décédé à l'âge de 81 ans, le 10 novembre, après 8 ans de profession.

Il fut un modèle dans le Tiers-Ordre comme il a toujours été dans la Congrégation de la sainte Vierge, un des membres les plus assidus et dévots. Bon chrétien, il fut toute sa vie le modèle de tous, ainsi que dans les ateliers où il travailla et dans les paroisses où il demeura. Pauvre, mais content de son sort, il savait encore rendre service à tous ceux qui ont réclamé son assistance ; sans jamais négliger de pourvoir aux besoins d'une nombreuse famille, il savait encore secourir les pauvres et les nécessiteux.

— **Fraternité Notre-Dame des Anges.** — Dame Rhéa Legendre, née Rhéa Fréchette, en religion Sr François, décédée le 3 novembre, à l'âge de 44 ans, après 4 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Mde Eusèbe Meloche née Adelina Bray, en religion Sr Marie, décédée le 21 novembre à l'âge de 68 ans.

— Mde Félix Beauchamp née Christine Barette, en religion Sr Saint François, décédée le 27 novembre, âgée de 83 ans, après 5 ans de profession.

Chemin de Croix Perpétuel. — Mde Jos. Bouchard, Mde Denis Rivet, Mde Chs. Trépanier.

R. I. P.